

ABONNEMENTS:

Edition Quotidienne:

CANADA ET ETATS-UNIS . . . \$3.00
UNION POSTALE . . . \$6.00

Edition Hebdomadaire:

CANADA . . . \$1.00
ETATS-UNIS . . . \$1.50
UNION POSTALE . . . \$2.00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et Administration:

71, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL

TELEPHONES

ADMINISTRATIF: 7461

REDACON: Main

Le pressentiment du Globe

Quelqu'un qui doit trouver le Canada très exigeant, c'est le directeur du *Globe*, de Toronto.

Pour ce dernier il n'est plus question de garanties; la soumission est faite et l'idée autonomiste triomphe déjà.

On lira sans doute avec beaucoup d'intérêt, les réflexions chagrines du *Globe*; elles ont une signification autre que celle que le *Globe* voudrait leur donner, mais non moins importante.

"M. Borden ayant", dit le *Globe*, "agréé les demandes des nationalistes, qui rendront nécessaire le rejet des soumissions récemment ouvertes pour la construction de quatre Bristols et de six torpilleurs, il faut préparer les torpilleurs d'Ontario pour la volte-face. Le parti qui demandait une "vraie" marine canadienne ou une contribution à l'Amirauté anglaise pour la construction de cuirassés doit savoir qu'il ne peut avoir ni l'une ni l'autre. Voici la façon dont M. Forbes Godfrey, M.P.P., qui criait à la trahison des libéraux avant le 21 septembre, s'y prenait à une réunion des *British born*, tenue à Earlscourt, un de ces derniers soirs:

"Réservons notre opinion sur Bourassa. Quand le lien britannique avec le Canada se tenait à peine de quatre cents volontaires Canadiens-français qui repoussèrent les Américains à Châteauguay et gardèrent le vieux drapeau flottant.

"Je suis de toutes mes forces opposé à une marine canadienne. J'y suis opposé parce que nous n'avons pas le droit de nous lancer dans la marine. Cela signifierait simplement (et je le dis avec intention) du pécuniaire pour les "boodlers", des contrats pour ceux qui ne cherchent que cela et qu'en temps de guerre nous aurions une marine qui serait comme la cinquième roue d'un wagon et qui aurait besoin de la marine impériale pour se défendre.

"Avec Bourassa, je dis: construisez votre station navale à Halifax, fortifiez-la, pourvoyez-la de provisions, de munitions et de recrues pour la marine impériale. Faites-en une base où la marine impériale pourra s'appuyer. Ces bases devaient être établies à Halifax, Québec, Esquimaux, et si l'Angleterre a jamais besoin d'être assurée tout ce que le Canada possède, jusqu'à son dernier homme et son dernier sou sera donné pour le maintien de la paix, de la prospérité et de la droiture politique dans le monde entier.

"Voilà ce que M. Bourassa dit. Est-ce déloyal? Je ne le pense pas. C'est du bon sens."

Et le *Globe* d'ajouter: L'alliance de MM. Borden et Bourassa signifie que pas un sou ne sera dépensé en constructions maritimes au Canada d'ici à des années et que tous les torpilleurs se mettront à danser le *two steps* Bourassa."

Pour le *Globe* il est clair que ce sera une calamité, et que sa tactique consistera à pousser jusqu'à l'outrance le sentiment impérialiste qui peut exister dans les provinces anglaises avec l'espoir d'amener M. Borden dans une impasse.

Nous serions bien surpris s'il ne trouve pas avant longtemps la tâche beaucoup plus difficile qu'il ne le pense. Rien ne prouve que l'opinion canadienne soit réellement enthousiaste pour la participation aux guerres de l'empire. En somme la discussion sur ce point s'est bornée aux chefs et aux journaux, tenus, par esprit de parti, à défendre l'une ou l'autre politique. Loin de lui nuire l'évolution de M. Borden dans le sens autonomiste lui a plutôt aidé. Tous les Anglais qui ont entendu M. Bourassa exposer la question ont paru fort peu éloignés de ses idées. Pas plus que nous, nos compatriotes des autres provinces ne semblent pressés d'entrer dans un engrenage dont le moindre heurt pourrait avoir tant de conséquences politiques et économiques pour notre pays. Tout indique que le débat et la réflexion ont assagi les esprits.

Bien avant M. Godfrey d'autres Anglais, sans être aussi remarqués, ont parlé dans le même sens que lui. Les paroles de M. Godfrey démontrent simplement que l'idée fait rapidement son chemin. Et c'est peut-être ce qui agite le *Globe* qui pressent déjà quelle sera la décision finale du peuple.

Jean DUMONT.

Un recensement d'opéra-comique

Le ministre de l'Agriculture vient enfin de rendre publics les chiffres du recensement de cette année. Ils sont décevants.

Pendant un an, les journaux et les ministres de M. Laurier ont répété à qui voulait l'entendre que la population du Canada serait de huit millions. Tous se sont trompés. Nous ne sommes que sept millions cent mille personnes. Du moins, ce sont les chiffres que donnent les statistiques compilées au ministère de l'Agriculture.

Il y a donc un écart de neuf cent mille, entre le total prévu et le total réel de la population canadienne.

Si l'on examine un tant soit peu les statistiques de l'immigration, depuis 1901, il est facile de constater que la population indigène du Canada ne semble guère avoir augmenté, pendant les dix dernières années.

Ainsi, récapitulons le nombre d'immigrants entrés au pays depuis le dernier recensement, à venir au 31 mars 1910: nous empruntons ces chiffres aux différents *Annuaire du Canada* depuis 1901, ils doivent donc être authentiques:

1901	49,149
1902	67,379
1903	138,364
1904	130,330
1905	146,266
1906	189,064
1907	124,667
1908	262,464
1909	146,908
1910 (au 31 mars)	208,794

Grand total 1,453,390

Or, la population du Canada, qui était de 5,371,315, au recensement de 1901, est, cette fois-ci, de sept millions cent mille, soit une augmentation de un million sept cent mille, en dix ans. Déduisons de ce chiffre la somme de 1,453,390 immigrants débarqués au pays, pendant cette période, — ou plutôt jusqu'au premier avril 1910, — et nous trouverons que la population indigène du Canada n'aurait augmenté que de 246,610, s'il faut en croire le dernier recensement.

Il y a plus. Si l'on estime à deux cent mille le chiffre des immigrants européens et américains qui sont arrivés au pays du 31 mars 1910 au 1^{er} juin 1911, — et ce chiffre n'est aucunement exagéré, — on constatera que la population

indigène du Canada n'aurait pas augmenté de cinquante mille âmes en dix ans. C'est incroyablement peu, et vous vous en convaincrez par vous-même.

Que faut-il en conclure? Que nombre des immigrants débarqués au Canada n'y sont pas demeurés, mais qu'ils sont allés grossir le chiffre de la population américaine? C'est possible, et même probable. Que l'excédent de la natalité sur les décès, depuis dix ans, a diminué considérablement? C'est improbable: les mesures hygiéniques, les soins plus complets donnés aux enfants en bas âge, et la lutte faite à la tuberculose et à l'alcoolisme, dans la plupart de nos provinces, nous assurent du contraire.

Une réflexion s'impose surtout, celle-ci: le recensement de 1911 est mal fait. Quand il a eu lieu, les journaux ont publié de nombreuses plaintes de gens qui affirmaient n'avoir pas été portés au livre du dénombrement. Et nous connaissons telle petite ville où les préposés au recensement ont refusé d'inscrire les domestiques et les servantes, sous prétexte que cela ne devait se faire que dans les campagnes. Il n'a pas fallu beaucoup d'erreurs comme celle-là pour en arriver au pitoyable résultat que nous signalons aujourd'hui.

Somme toute, notre recensement est un fiasco, dans la pire acception du mot. Mal fait, en dépit de certains fonctionnaires compétents, dont on a fait fi, pour en placer d'autres, ignorants et nommés à cause de leurs préférences politiques, il désappointe tout le monde, et nous coûte très cher.

Aux optimistes, à ceux qui trouvent des consolations partout, nous ferons remarquer, afin de les mettre en bonne humeur, qu'il a abondé en épisodes d'un coasse et d'un grottesque achevés; le *Devoir* en a cité plusieurs, à l'époque; rappelons celui de l'individu qui, dans St-Paul du Buton, inscrivait dans la colonne des athlètes tous les enfants de moins de cinq ans. Le trait est authentique.

Mais ceux qui se préoccupent gravement de l'avenir du pays, comme de son état actuel, en viendront vite à la conclusion que nous avons eu, grâce à la grande administration Laurier, un recensement d'opéra-comique.

GEORGES PELLETIER.

BILLET DU SOIR

LE ROMAN CANADIEN

Le camarade Georges Pelletier consacrait samedi dernier le premier-Montreal du *Devoir* au roman canadien. Il déplorait que nos jeunes écrivains ne s'inspirent que rarement du terroir et souhaitait l'apparition de récits savoureux situés sur le bon vieux sol québécois.

La Patrie d'hier, empruntant son propre titre, affectait un peu d'espace au même sujet. Elle admettait que fait indiscutable que si les journaux canadiens ne publient pas de romans-feuilletons du pays, c'est parce que le pays n'en produit pas.

Notre confrère rappelle ensuite — il éprouve le besoin de se rendre cette justice, en passant — qu'il a pris part jadis à l'unanimité campagne de presse en faveur de l'application au Canada des articles de la convention de Berne, lesquels étaient en vigueur ici, mais restaient lettre-morte à cause de l'incurie des hommes de lettres français et des littérateurs canadiens. Et il remarque ensuite que cette mesure, dont on espérait qu'elle stimulerait l'énergie créatrice de nos écrivains, "ne paraît pas encore avoir eu d'effet sensible."

Peut-être pas. En tous cas, la Société des Gens de Lettres, en protégeant les intérêts de ses membres, a fait cesser le braconnage littéraire, et le terroir reste libre aux chasseurs d'images; mais, en vérité, cela ne suffit pas.

Un romancier, dont les feuilletons seraient acceptés d'emblée dans nos journaux et raisonnablement rémunérés, n'aurait pas le temps matériel d'en écrire un assez grand nombre pour gagner le pain et le beurre quotidiens. Le roman ne nourrit pas son homme tant que le romancier ne pourra pas compter sur un tirage de quelque importance, sur une clientèle. C'est la perspective des frais d'impression non remboursés qui paralyse le plus, croyons-nous, celui qui serait en mesure d'écrire.

Or, l'œuvre préparatoire qu'il importe d'accomplir avant tout, c'est d'intéresser le public à la littérature canadienne, de cultiver son goût et de piquer sa curiosité, d'éveiller son intérêt. On n'ignore pas que, dans les journaux, dont la mission est, ou plutôt devrait être de façonner l'opinion, c'est au premier venu, ou au dernier arrivé que l'on confie la tâche d'accuser réception du dernier volume paru. Celui à qui échoit cette besogne s'en tire du mieux qu'il peut — le pauvre! — et, après des louanges pesantes, dont l'étendue est proportionnée aux relations plus ou moins bonnes de l'auteur avec ses patrons, il vante, avec la faconde d'un encauteur, les beautés typographiques de l'ouvrage et la supériorité des relieurs de M. X., qui, par hasard, insère ses annonces dans le journal qui ne perd jamais une occasion d'encourager les lettres, et qui sait confondre agréablement, en un seul paragraphe, les mérites de l'art canadien et de l'excellence de l'industrie canadienne.

La Patrie, qui ne néglige rien pour encourager la production littéraire au Canada, s'applique à former le goût populaire, en écrivant des phrases comme celle-ci: "Cela importait peu aux grands journaux, à qui leurs ressources pécuniaires permettaient de supporter cette additionnelle charge..." Traiter en ces termes une question littéraire, c'est comme qui parlerait religion avec des paroles blasphématoires.

Mais la Patrie rachète l'indigence de la forme par la générosité de ses intentions: "...Nous sommes persuadés, dit-elle, qu'un feuilleton canadien qui serait attrayant, qui aurait une réelle valeur, trouverait preneur parmi nos grands journaux à un prix rémunérateur."

Voilà, certes, de beaux sentiments, et de stimulantes promesses! Mais, qu'un rédacteur de la Presse, du Canada ou du *Devoir* aille offrir à la Patrie un feuilleton attrayant qui aurait une réelle valeur; je parierais bien ma dernière chemise qu'il ne trouverait pas preneur à la Patrie à un prix rémunérateur.

On croira peut-être que je ne veux prêter à la Patrie aucun sentiment désintéressé, et que je le refuse d'avance le moindre désintéressement dans les questions d'intérêt national?

Les sentiments de la Patrie — si elle a des sentiments — ne peuvent pas faire de doute, puisque hier, parlant du roman canadien, et obligé de citer le *Devoir*, elle l'appelle mesquinement "Un journal de la rue St-Jacques."

La Patrie ne veut pas faire de réclame au *Devoir*, car la réclame, ça se paie, voyez-vous...

LEON LORRAIN.

La taxe de l'eau Sur le Pont d'Avignon....

L'échevin Leclair, que plusieurs revens n'abattent pas, a encore une fois présenté à la commission municipale de législation, son amendement à la charte par lequel il demande l'abrogation de la clause 48. Cet article, on le sait, prive de leur droit de voter, tous les contribuables qui, le 1^{er} décembre avant que soit faite la liste des électeurs, n'ont pas payé leur taxe de l'eau.

Le représentant du quartier St-Jean-Baptiste dit qu'il est injuste de priver de leur droit de vote les citoyens qui n'ont pas payé le prix de leur eau à la Ville de Montréal, quand ceux qui habitent dans le district approvisionné par la "Montreal Water and Power Company" ne sont pas soumis à la même restriction, que cette mesure n'est qu'un reste de *blue laws* qu'on aimait tant à décrier autrefois, et que la Ville peut toujours recourir aux tribunaux pour se faire rembourser le prix de l'eau qu'elle a fournie, comme elle fait une compagnie privée.

Nous n'hésitons pas à donner raison à l'échevin Leclair. La charte a beau décrier, avec l'approbation de la législature, que cette rédevance est une taxe, charte et législation ne peuvent faire que blanc soit noir.

La taxe d'eau n'est pas autre chose que le prix de l'eau. La Ville vend de l'eau, comme elle pourrait vendre de la lumière, du bois, du pain, du lait. Elle a, comme n'importe quelle compagnie particulière, le droit de recourir aux tribunaux pour se faire payer ce qui lui est dû.

La Ville vend autre chose que de l'eau. Elle exproprie des terrains et vend le résidu, elle vend ses vieux chevaux, les chiens en fourrière non réclamés, du vieux fer, des machines qui ne servent plus. A-t-elle jamais songé à faire décrier par la législature que celui qui achèterait du bois et qui l'aurait pas encore payé, serait privé de son droit de vote? Elle ne l'a pas fait, elle ne le fera jamais, car elle sait que ce serait à la fois ridicule et odieux.

Mais il arriva qu'un édile, aux conceptions plutôt extravagantes, conçut un jour l'idée d'appeler le prix de l'eau la taxe de l'eau. La législature, composée en grande partie de gens qui se soucient de la logique et de la valeur des mots comme une mornie d'un chocolat, s'empressa d'approuver cette trouvaille, et la taxe naquit. Tant que tout le territoire de Montréal s'approvisionnait d'eau à la même source, cela marchait. Mais vint un jour où l'on annexa des territoires sur lesquels une compagnie, qui voyait plus loin que notre municipalité, s'était empressée de mettre la main, et les comparaisons naquirent.

Vous vivez de ce côté-ci de l'avenue du Mont-Royal et vous ne pouvez payer votre eau que le 5^{er} décembre, vous perdez votre droit de vote et le 31 décembre, en guise d'éternelles, vous êtes poursuivis par autorité de justice.

Vous vivez de l'autre côté de la même rue, vous payez quand bon vous semble après le 1^{er} décembre, vous gardez votre droit de vote. Il est vrai que la compagnie qui vous vend de l'eau vous poursuivra elle aussi, mais vous n'en serez pas plus mal. Les créances de la compagnie ne sont pas privilégiées, celles de la Ville le sont.

Le conseil municipal a compris cette anomalie, d'accord avec ses aviseurs légaux qui auraient déclaré qu'il n'y a pas de taxe de l'eau, mais seulement le prix d'une denrée vendue. L'Assemblée législative l'a aussi compris. A plusieurs reprises, l'échevin Leclair a présenté son amendement. Chaque fois, le conseil municipal l'a accepté. L'Assemblée législative l'a aussi approuvé. Mais il y a en dernier ressort le Conseil législatif, et celui-ci ne veut pas. Cela se comprend, il n'a pas de comptes à rendre au peuple.

Espérons que, cette année, la mesure aura plus de succès. Cela peut faire l'affaire de quelques-uns de vingt mille électeurs perdant leur droit de vote, mais ce n'est pas une raison pour que le Conseil législatif continue à s'opposer à l'adoption d'une mesure demandée par le conseil municipal qui, après tout, est le seul juge de ce qu'il faut ou qu'il ne faut pas faire dans la Ville que lui seul a le mandat direct et catégorique d'administrer.

Fred. PELLETIER.

Le roi aux Indes

Londres, 18. — Le roi Georges V ira aux Indes pour assister au grand "durbar" de Delhi. Il sera remplacé en son absence par une commission spéciale composée de lord Loreburn, de M. Asquith et du président du Conseil.

Graindorge parlait ce matin de "la barbarie du procédé qui consiste à inventer une sottise pour la faire dire par son voisin"; et, dans la colonne d'à-côté, il continuait, dans ses tristes billets du matin, d'octroyer à ses adversaires une bêtise uniforme en leur prêtant son esprit.

La poutre, Graindorge, la poutre !...

C'est peut-être un guide nationaliste qui disait à Graindorge: "C'est une toile de France". Mais il croyait avoir affaire au monsieur qui avait jadis parlé de "la Vénus du sculpteur Milo".

La "Patrie" nous appelle aimablement: "Un journal de la rue Saint-Jacques". C'est encore heureux qu'elle daigne s'apercevoir de notre existence.

Un chroniqueur théâtral écrit dans le "Canada": "L'Amateur de musique qui est sourd de M. Guiraud et l'Amateur de peinture qui est myope de M. Gosselin sont deux types rendus par deux autres artistes avec une vérité scrupuleuse." (sic.)

Etes-vous sourd de M. Guiraud ? Etes-vous myope de M. Gosselin ?

La "Presse" écrit gravement: "M. le commissaire Latulippe a tout de suite demandé que le bureau d'inspection du département des incendies prennent (sic) des procédures contre les deux confesseurs (sic) pour négligence dans l'observation des règlements."

Informations prises, il s'agit de confesseurs, non pas de confesseurs.

Saviez-vous qu'on vient de dévoiler "une république" à Québec?

C'est le "Canada", — il suit tout, ce journal-là, — qui nous l'apprend en nous parlant du nouveau livre de M. Chénais: "La publication de cette œuvre, le jour même du dévoilement de la république canadienne du double mouvement à Montréal est une coïncidence heureusement amenée", écrit le journal aux \$15,000.

En voilà un que l'idée de la république nationale hante un peu trop souvent.

M. Barthe, directeur de la "Vigie", et la "Vigie" reste libérale, dit la "Presse".

C'est tant mieux. Les ministériels auront assez d'embarras sans avoir avec eux le journal d'Ulric. Et, comme Ulric ne sera pas conseiller, il s'agit de lui laisser au moins son fauteuil de rédacteur.

Le "Canada" n'est plus à rebrousse-poil. Il est au fil de la plume. Personne n'a encore constaté la différence.

Il n'y a pas encore assez longtemps que l'auteur de gaffes mémorables a quitté la politique pour que le "Canada" puisse écrire ce mot sans que tout le monde se rappelle les célèbres gaffes de la dernière session.

Graindorge s'objecte à ce qu'on lui prête des mots d'esprit. Et, la semaine dernière, il en prêtait pourtant de fort vilains à M. Nantel... qui vaut bien Graindorge!

On dirait que c'est M. Laurier et ses ministres, et non pas le pays, qui paient les frais du monument à mademoiselle Vercheres, à lire le "Canada" de ce matin!

Et pourtant, le contrat exécuté, c'est le contribuable, et non pas les libéraux tout seuls, qui paiera.

M. Monk, aura un adversaire dans Jacques-Cartier, disent certains libéraux.

Qu'ils déléguent donc encore une fois M. Boyer, si celui-ci a l'intention de perdre son dépôt.

La "Presse" continue son métier, mais ne parle plus de M. Laurier.

Au moins, faites votre temps, la vieille!

A QUEL PROPOS?

On annonce que M. Champagne, député élu dans Battleford offre son siège à l'hon. M. Graham.

Pourquoi? Comme les Canadiens-français de Provencher ont préféré le Dr. Molloy à M. Bleau, M. Champagne est le seul canadien-français élu dans l'ouest où nous comptons pourtant au moins cinquante mille de nos compatriotes.

Pourquoi céderait-il sa place à un homme politique d'Ontario? Encore une fois, la rentrée de M. Graham à la Chambre ne nous déplaît aucunement. Et si M. Graham avait été défait par quelqu'un de vague de préjugés ou de fanatisme, nous nous expliquerions aussi que l'un des nôtres lui offrirait son siège.

J. D.

Le secrétaire de M. Cochrane

Toronto, 18. — M. George E. Yates, secrétaire particulier de l'hon. M. Frank Cochrane depuis cinq ans, est parti pour Ottawa où il va remplir les mêmes fonctions auprès du nouveau ministre des chemins de fer et canaux. M. Yates était au palais législatif, le dernier des secrétaires particuliers nommés par les libéraux; il a servi successivement sous trois ministres libéraux et deux conservateurs. Il a fait partie, autrefois, du personnel du "Globe", de Toronto, et du "London Advertiser".

LETTRE DE FRANCE

LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES. — LA CATASTROPHE DE LA "LIBERTE". — AU LENDEMAIN DU DEUIL NATIONAL. — LA FERMETE DE M. DELEASSE. — LE CONGRES RADICAL-SOCIALISTE DE NIMES. — LES FINANCES DE FRANCE.

Paris, 3 octobre 1911. — Les négociations entre la France et l'Allemagne continuent: il n'est pas permis d'affirmer qu'elles soient toutes proches encore de leur conclusion. D'une part, en effet, l'entente apparaît difficile sur les clauses du traité en ce qui concerne le Maroc, parce que la France a vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Espagne des engagements qui font obstacle aux prétentions allemandes. D'autre part, en admettant que la question marocaine soit résolue, il faudra bien encore discuter les compensations territoriales que l'Allemagne réclame au Congo, et, sur ce point, l'opinion publique française se montre, en sa majorité, très peu disposée à des concessions importantes.

Au langage des journaux officieux de Berlin, on peut comprendre du reste que la Wilhelmstrasse ne se fait aucun illusion sur les difficultés inévitables, et qu'elle s'attend à ce que les pourparlers continuent pendant plusieurs semaines. Au fond, et sous la condition que les banques françaises ne coupent pas tout crédit à l'Allemagne, le gouvernement impérial a, en effet, quelque intérêt à entretenir le plus longtemps possible un mouvement patriotique en vue de préparer les élections générales pour le renouvellement du Reichstag en janvier prochain: il n'y a pas de meilleur dérivatif à la propagande socialiste.

On aurait pu croire que quel que fût le fléchissement dans l'attitude très ferme de la France se fut révélé à la suite de l'effroyable catastrophe qui nous a coûté le magnifique cuirassé la *Liberté*. Vous avez su par le télégraphe tous les détails de ce drame, qui compte parmi les plus épouvantables dont les marines mondiales aient jamais été affectées. Vous avez connu également quelles obscures impressions ont été faites aux victimes dont beaucoup ont succombé pour avoir tenté de porter secours à l'équipage de la *Liberté*.

Pour une fois, le gouvernement n'a pas pu afficher son sectarisme habituel: le clergé, ayant à sa tête Mgr Guibibert, évêque du diocèse, a eu sa place dans le cortège officiel, et le président de la République, les ministres et les délégations des deux chambres ont assisté à l'absoute solennellement donnée, au milieu des sanglots d'une foule immense.

Rarement certes, catastrophe a soulevé dans notre pays une aussi profonde émotion. Au lendemain de la magnifique revue navale dont cette même rade de Toulon avait été le théâtre, un tel sinistre était fait pour ruiner les espérances renouées dans tous les cœurs. Grâce à Dieu, il n'en a rien été. Aucun trouble, aucun désarroi, aucun geste d'abandon. Partout au contraire, après le sonner et la prière qu'on accorde aux morts héroïques, les preuves de la plus admirable énergie. Sur notre flotte d'abord, officiers et marins, sans aucune défaillance, ont déclaré bien haut que, demain comme hier, ils n'avaient nulle angoisse au cœur devant le risque permanent que représente l'entassement dans les soutes d'une énorme quantité de poudre et de projectiles. Quant à la foule, elle ne s'est préoccupée que des moyens d'apporter, par une souscription rapidement couverte, des secours matériels aux familles des victimes et de doter la France, par des dons volontaires s'il en était besoin, d'un nouveau cuirassé pour remplacer celui qui avait péri.

En toute simplicité, mais en toute vérité, je puis dire que la France donne, à l'heure présente, un beau spectacle. L'union que, si difficilement, nous pouvons réaliser dans nos discords intérieurs, s'opère d'elle-même, sans mot d'ordre et sans calcul, sur le terrain patriotique. Il n'y a que quelques meneurs révolutionnaires, soudoyés peut-être par l'étranger, pour prêcher la capitulation et la honte. Tout le pays, y compris ceux qui, trop souvent, se laissent aller à des gestes condamnable envers la patrie et l'armée, sont redressés et fermes devant l'insolence étrangère. On sait bien partout que la guerre est possible; beaucoup même la croient inévitable dans un délai

rapproché; mais personne ne comprendrait, n'admettrait qu'afin de l'éviter, nous consentions à des capitulations indignes de notre passé et de notre force.

Evidemment, pour un gouvernement qui aurait la force de sélever au-dessus des querelles misérables et des mesquineries des factions politiques, il y aurait une belle tâche à remplir à l'heure présente. Nous pouvons malheureusement craindre que le plus grand nombre de nos ministres n'en soit pas là. Le moindre incident leur rappelle qu'ils sont des hommes de parti, et ils acceptent d'être cela d'abord et surtout: il a fallu que M. Deleasse, ministre de la marine, posât la question de confiance devant le conseil des ministres à propos de la participation du clergé aux obsèques des victimes de la catastrophe de la *Liberté*; sans sa fermeté, nous aurions eu le scandale de l'abstention du chef de l'Etat de toute cérémonie religieuse, alors que, pourtant, tous ces morts héroïques étaient des catholiques, appartenant à des familles catholiques.

En ce moment même, le Congrès du parti radical et radical-socialiste est réuni à Nîmes. Ils sont là huit cents politiciens, venus de la France entière, qui, forts de leur accord avec la majorité parlementaire, prétendent arrêter le programme de la prochaine année législative. De quoi se préoccupent-ils avant tout? De la défense de l'école laïque" et de meilleurs moyens de brimer, de vexer leurs adversaires, — c'est-à-dire les catholiques et les libéraux. Je ne sais pas si le parti radical escompte un grand profit de cette attitude singulière; je crois pouvoir affirmer que le pays la juge sévèrement et que les petites coteries, les querelles mesquines sont odieuses à l'immense majorité de nos concitoyens.

Les foudres que brandit le Congrès radical et radical-socialiste ne sont d'ailleurs pas très redoutables: depuis plusieurs années, il renouvelle toujours les mêmes motions et il ne paraît guère capable d'arriver à une solution positive. D'autre part, les Chambres se réunissent sans doute au mois de novembre seulement, parce que le gouvernement voudrait bien pouvoir annoncer, dès leur rentrée, la conclusion des pourparlers franco-allemands. Il sera grand temps alors, après la discussion très longue qui s'ensuivra nécessairement sur nos affaires extérieures, d'aborder l'examen du budget de 1912, lequel est à juste titre, la grande préoccupation du gouvernement et de la majorité.

Il est heureux, vraiment, pour ce gouvernement et pour cette majorité, que la prospérité nationale permette au pays de supporter les conséquences d'une gestion qui constitue un véritable défi au bon sens. Notre budget ordinaire atteint quatre milliards et demi, s'élevant en 1912 à un milliard au cours des dix dernières années. Jamais peuple n'a supporté une pareille charge. Or, loin de songer à la réduire, nos gouvernants annoncent déjà que l'augmentation des dépenses s'accroîtra dans les années qui vont suivre, et qu'il est de toute nécessité que la nation consente de nouveaux sacrifices encore. Du ton le plus allégre, un sénateur radical-socialiste de la Seine, M. Gervais, propose d'effectuer un emprunt de deux milliards, non pas pour développer notre outillage, mais pour permettre de solder les arriérés et d'équilibrer les budgets prochains.

Gare à la mauvaise année, à la crise qui paralyserait les affaires! Du coup, celles du gouvernement et de la majorité pourraient bien aller subitement très mal.

JOSEPH DENAIS.

Conseiller municipal de Paris.

Journaliers remerciés de leurs services

Québec, 18. — La rumeur circulait ce matin qu'une cinquantaine d'employés du département de la marine avaient été destitués. Des informations prises au département nous nous apprennent qu'il ne s'agit que d'un nombre de journaliers temporaires qui ont été remerciés de leurs services, leur ouvrage étant terminé.

DEMAIN:

Le "DEVOIR" publiera un article de M. Henri Bourassa sur le nouveau gouverneur général.

La population du Canada

D'après les chiffres encore légèrement incomplets du dernier recensement, le Canada a 7,100,000 habitants. — Quatre districts électoraux n'ont pas encore fourni de rapports complets.

LA PROVINCE DE QUEBEC A UNE POPULATION DE 2,000,697

Ottawa, 18. — L'hon. M. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture, a fait connaître hier les chiffres officiels du recensement.

Ces chiffres donnent au Canada une population d'environ 7,100,000, soit une augmentation de 1,700,000 en dix ans. Le total sera quelque peu augmenté quand tous les rapports auront été reçus.

Quatre districts électoraux, n'ont pas encore envoyé de rapports complets. Ce sont ceux de Cumberland, Nouvelle-Ecosse; Régina et Battleford, Saskatchewan, et Yale-Cariboo, Colombie-Anglaise, dont la population est estimée à 70,000 habitants.

Comme résultat le recensement est une surprise en ce sens qu'il démontre que la population du Canada loin d'être huit millions d'âmes comme on l'avait prévu n'est que d'un peu plus de sept millions.

On remarquera que dans les dix dernières années, la province de Québec a augmenté de 400,000, de même que la province d'Ontario. La province de Saskatchewan a fait un pas de géant, en ce sens que de 912,579 âmes qu'elle était il y a dix ans, elle est portée à 453,508 âmes. Dans l'île du Prince Édouard, la population en 1901 était de 103,259, et aujourd'hui, elle a diminué à 93,722. C'est dans les provinces de l'Ouest que l'on remarque la plus grosse augmentation.

Il est possible que la population de quelques villes et villages soit légèrement modifiée après révision, mais dans l'ensemble, les chiffres ci-dessous peuvent être acceptés comme corrects; ce sont ceux du recensement de 1911 comparés avec les chiffres de celui de 1901 : —

POPULATION PAR PROVINCE

	1901	1911
Alberta	372,919	73,022
Colombie Anglaise	362,768	178,657
Manitoba	454,091	255,211
Nouveau-Brunswick	353,815	331,120
Nouvelle-Ecosse	461,847	436,574
Ontario	2,519,902	2,182,947
Île du Prince Édouard	93,722	103,259
Québec	2,000,697	1,618,898
Saskatchewan	453,508	91,279
Territoires du Nord-Ouest	10,000	20,129
Yukon		27,219

— Résultats non complets.

POPULATION DES PRINCIPALES VILLES

	1901	1911	Augment.
Calgary	42,736	4,097	39,639
Edmonton	24,882	2,626	22,256
Lethbridge	9,048	2,022	7,026
Medicine Hat	5,572	1,570	4,002
Strathcona	5,580	550	5,030

COLOMBIE ANGLAISE

	1901	1911	Augment.
Nanaimo	8,305	6,130	2,175
Nelson	4,474	5,273	799
New Westminster	13,394	6,499	6,895
Prince Rupert	4,771	4,771	
Point Grey	4,319	4,319	
Vancouver	100,333	27,010	73,323
Vancouver Nord	7,781	7,781	
Vancouver Sud	16,021	16,021	
Victoria	31,620	20,816	10,804

— Diminution.

MANITOBA

	1901	1911	Augment.
Brandon	18,887	5,620	8,267
Portage la Prairie	8,585	3,901	1,584
St-Boniface	7,717	2,019	5,698
Winnipeg	135,440	42,340	93,090

NOUVEAU-BRUNSWICK

	1901	1911	Augment.
Fredericton	7,208	7,117	91
Moncton	11,329	9,026	2,303
St-John	42,363	40,711	1,652

NOUVELLE-ECOSSE

	1901	1911	Augment.
Amherst	5,058	4,964	94
Dartmouth	16,561	6,945	9,616
Glace Bay	46,081	10,822	35,259
Halifax	5,418	4,646	772
Sydney Nord	7,464	3,194	4,270
Sydney Mines	17,617	9,909	7,708
Sydney Ville	6,015	2,900	3,115
Truro	5,571	6,430	859

ONTARIO

	1901	1911	Augment.
Amherst	4,395	4,152	243
Barrie	6,428	5,949	479
Bellefleur	9,850	9,117	733
Berlin	15,192	9,747	5,445
Brampton	23,046	16,811	6,235
Brookville	8,272	8,240	32
Chatham	10,760	9,061	1,699
Cobalt	5,629	5,629	
Cobourg	5,073	4,239	834
Collingwood	7,077	5,755	1,322
Cornwall	6,388	6,704	316
Dundas	12,297	11,124	1,173
Port William	16,408	12,865	3,543
St-John	10,299	7,866	2,433
St-John	4,522	4,158	364
St-John	15,148	11,496	3,652
Hamilton	81,870	52,634	29,236
Kawartha	4,391	4,150	241
Leamington	4,757	4,573	184
London	12,512	5,202	7,310
London	18,815	17,961	854
Kingston	6,956	7,003	47
London	49,177	37,371	11,806
Midland	4,460	3,174	1,286
Niagara Falls	9,245	4,244	5,001
Norfolk	7,718	2,380	5,338
North Bay	5,082	1,832	3,250
Orillia	6,835	4,307	2,528
Oshawa	4,540	3,039	1,501
Ottawa	85,440	59,288	26,152
Owen Sound	12,555	8,776	3,779
Pembroke	5,624	5,156	468
Peterborough	18,312	11,339	7,073
Port Arthur	11,216	3,214	8,002
Port Hope	5,089	4,188	901
St-Catharines	12,460	9,946	2,514
St-Thomas	14,050	11,485	2,565
Sarnia	9,936	8,176	1,760
Sault Ste-Marie	10,179	7,169	3,010
Smith Falls	6,361	5,155	1,206
St-John	12,229	9,929	2,300
Sudbury	29,140	2,025	27,115
Toronto	376,240	208,040	168,200
Waterloo	4,360	3,337	1,023
Welland	5,311	1,863	3,448
Windsor	17,819	12,133	5,686
Woodstock	9,321	8,833	488

ÎLE DU PRINCE ÉDOUARD

	1901	1911	Augment.
Charlottetown	11,198	12,080	882

QUEBEC

	1901	1911	Augment.
Chicoutimi	5,882	3,826	2,056
Fraserburg	6,842	4,329	2,513
Granby	4,750	3,773	977
Grand-Mère	4,783	2,511	2,272
Hull	17,585	13,995	3,590
Joliette	6,346	4,230	2,116
Lachine	10,778	5,561	5,217
Lévis	7,448	7,783	335
Longueuil	2,918	2,815	103
Maisonville	18,674	9,978	8,696
Montréal	466,197	367,730	98,467
Québec	78,067	68,840	9,227
St-Hyacinthe	9,797	9,210	587
St-Jean	5,903	4,030	1,873
Sherbrooke	18,405	11,765	6,640
Sorel	8,419	7,057	1,362
Thérèse-Deville	7,362	3,256	4,106
Trois-Rivières	14,441	9,981	4,460
Valleyfield	9,447	11,055	1,608
Verdun	11,622	1,898	9,724
Westmount	14,818	8,896	5,922

SASKATCHEWAN

	1901	1911	Augment.
Moosajaw	13,424	1,558	12,866
Prince-Albert	6,254	1,783	4,471
Régina	30,210	2,249	27,961
Saskatoon	12,002	113	11,889

— Diminution.

Exécuteur testamentaire

A une réunion des héritiers de la succession L. W. Marchand, M. J. H. David, avocat, a été nommé exécuteur testamentaire ou remplaçant de M. J. H. David.

Les juges lui sont cléments

New-York, 18. — Giuseppe Costabile, connu sous le nom de roi des lanceurs de bombes, a été condamné à la prison pour trois ans et demi. Les juges ont été cléments envers lui, car ils ont jugé qu'il n'avait pas été arrêté avec une bombe sous le bras.

Voulez-vous Habiter une

MAISON A APPARTEMENTS ?

Vous offrant tout le Confort Moderne, à l'Epreuve du Feu, Service de Concierge, Chauffage Central, Eau Chaude en toutes Saisons. — Habitez alors

Le "ROBERVAL" Situé rue Berri, entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester.

C'est une aubaine rare pour les

GENS DE LA PARTIE EST

Il n'en est pas de mieux construit. Rien n'y manque. Assurez-vous un logement dès maintenant.



Les seuls appartements absolus nent à l'épreuve du feu en cette partie de la ville.

Tout y a été aménagé de façon à donner le plus grand confort.

Il sera prêt à habiter le 1er JANVIER 1912

POUR TOUTES INFORMATIONS, S'ADRESSER A

GRAVEL & OUMET,

Tél., Main 3971 97 RUE ST-JACQUES. CHAMBRE 44.

LE MONDE POLITIQUE

LE GOUVERNEMENT EMET DES MANDATS SPECIAUX AU MONTANT DE \$1,900,000 POUR PAYER LES ARRIERES DES SALAIRES — LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON SERA CONSTRUIT AVEC CÉLERITE. — L'HON. W. T. WHITE DANS LANARK SUD.

LES SALAIRES DES EMPLOYES CIVILS

Ottawa, 18. — A la séance du cabinet qui a eu lieu hier après-midi, un arrêté ministériel a été adopté fixant au 4 novembre l'appel nominal dans le comté de Yale-Cariboo, pour l'élection rendue nécessaire par la nomination de M. Martin Burrell au poste de ministre de l'Agriculture. S'il y a contestation, le scrutin aura lieu le 11 novembre.

Des mandats qui devront être signés par le gouverneur général, ont été émis pour le paiement des salaires des fonctionnaires du service civil pour septembre et octobre. Le montant autorisé s'élève à \$1,900,000. La distribution de cette somme apportera de la joie dans un grand nombre de familles.

LE CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Ottawa, 18. — Les contrats pour la construction du Chemin de Fer de la Baie d'Hudson, qui ont été accordés avec d'autres après la dissolution, sont suspendus en attendant qu'ils aient été examinés par le nouveau gouvernement. Il est possible que le tracé soit modifié, mais il n'y a rien de décidé à ce sujet.

La seule déclaration catégorique qui ait été faite par les membres du gouvernement, c'est que le chemin de fer sera construit avec toute la célérité possible.

L'HON. P. COCHRANE DANS NIPISSING

Ottawa, 18. — M. George Gordon, député de Nipissing, était ici hier, en conférence avec l'hon. M. Frank Cochrane. Ce dernier se portera candidat dans Nipissing, où M. Gordon se retirera en sa faveur.

OPINION SUR L'UNION

M. J. M. Mackie, qui représente la compagnie minière de Hillcrest, s'est fortement prononcé hier contre la conduite du président J. P. White qui l'accuse de prêcher contre l'entente entre les patrons et les mineurs. M. Mackie dit que les ouvriers des mines canadiennes devraient plutôt se former en union canadienne indépendante au lieu de dépendre des américains.

On se demande pourquoi l'union étant canadienne, si les exploitateurs des mines accorderaient davantage ce qu'ils demandent leurs ouvriers. Ce n'est pas tant la couleur américaine du mouvement unioniste que le principe de l'union lui-même, que les patrons de l'Ouest se refusent d'admettre.

CLUB PARTIE NORD

Lundi le 16 courant, a eu lieu l'assemblée régulière du Club Ouvrier de la Partie Nord. Après lecture des minutes, on passa à l'ordre du jour. Il y a eu plusieurs questions de discutées.

M. C. Salmon, fit un magnifique rapport au sujet du club qui doit avoir lieu le 26 octobre. Il annonça aux membres qu'il avait en mains 19 magnifiques prix et qu'il en avait encore à recevoir. Il y a eu un nouveau comité de nommé pour organiser des conférences. Il est composé des camarades W. R. Giroux et H. B. Fontaine. Le camarade Giroux fit d'importantes remarques sur le but et la formation des clubs. Après plusieurs autres affaires de routine, l'assemblée fut ajournée.

W. RANGER, Sec.-arch.

UNION 349 DES PEINTRES

Nombreuse assemblée lundi: plusieurs nouveaux membres ont été initiés. Des résolutions de condoléances ont été votées à la famille du confrère E. Duhamel, décédé. Le local a décidé de célébrer le 1^{er} anniversaire de sa fondation par un grand dîner et bal samedi 11 novembre prochain, à la Salle Nationale. Des magnifiques prix seront distribués aux vainqueurs. Billet, 50 cents le couple. On peut se procurer des billets à la salle tous les lundis soir.

CHEZ LES MAÇONS

Mardi prochain, tous les maçons unionistes sont convoqués en assemblée spéciale à la salle St-Joseph. Hier ordinaire des réunions. Il s'agit de questions importantes.

CHARENTIERS EN FER

L'Union 93 convoque tous ses membres ce soir au Temple du Travail, salle No 3.

CHEZ LES BARBIERS

On nous informe que les ouvriers barbiens ont eu hier soir une belle assemblée au Monument National. On nous dit aussi que M. Despatie a donné sa démission comme secrétaire, et M. E. Provost a été nommé organisateur provincial.

NOUVEAU CLUB

Une réunion du parti ouvrier du quartier Laurier-Sud est convoquée pour ce soir, mercredi, à 8 heures, à l'angle du

boulevard St-Laurent et de l'avenue Laurier.

ENCORE DEÇUS

Les négociations entre les mineurs et les exploitateurs de mine semblent être encore au même point. Personne ne semble plus avancer qu'avant la convention. Personne ne paraît vouloir faire des avances et la situation devient réellement décourageante pour tout le monde.

NOUVELLE COMMUNICATION

Nous recevons de M. B. Drolet, président de l'Union des Cigariers, une nouvelle communication en faveur de l'éthique unioniste. Vous regretterez certainement de ne pas avoir pu assister à cette lettre aujourd'hui. C'est une question remise.

La lettre mentionne les avantages pour l'ouvrier d'encourager de préférence les produits manufacturés dans les conditions de travail plus favorables et plus rémunérateurs.

Nous espérons pouvoir la publier plus tard.

CLUB MONT-ROYAL

M. C. Rodier a donné lundi une conférence au club Mont-Royal sur la question du Réformisme.

Pour bien établir son sujet, M. Rodier passa, en revue, les principaux événements qui ont accompagné les grandes révolutions dans les empires anciens, et notamment la révolution française de 1789. Pour lui, ces révolutions n'ont guère amélioré la situation, en ce qui concerne la représentation du peuple dans les parlements. En 1789 le peuple français n'a guère fait que changer de maîtres, après la noblesse, la bourgeoisie capitaliste, avec cette différence toutefois que le régime de cette dernière a été absolument sans grandeur et sans raison d'être. Il a déclaré ensuite que le régime représentatif a fait faillite. En éliminant des députés, a-t-il dit, le peuple n'a pas l'intention de se donner des maîtres; il ne les a pas chargés de faire des lois pour l'enchaîner. Et, cependant c'est ce qui arrive souvent. Le peuple, c'est le maître après tout. Or, quel est le peuple? C'est "NOUS TOUS". Riches, pauvres, ouvriers, capitalistes, marchands, qui avons le droit d'être consultés quand il s'agit de nous et nos plus chers intérêts. Enfin, le référendum c'est le plus sûr moyen de connaître la pensée du peuple. Avec le référendum, il y a longtemps que nous n'aurions plus de qualification foncière, pour les fonctions de maire et d'échevin dans la ville de Montréal.

Au début de l'assemblée, le club avait procédé à l'expédition des affaires courantes. Puis, M. Edouard Lapierre fut élu trésorier, en remplacement de M. N. Chaput, démissionnaire pour raisons personnelles, et M. Ovide Lemire fut élu délégué au comité général, en remplacement de M. L. A. Descôteaux.

TABACS A VENDRE

TABACS CANADIENS en feuilles, J. A. Forest, 189, tabacs en feuilles en gros au plus bas prix du marché. Demandez ma liste de pri ou venez voir l'assortiment. Commande remplie par la maille. Tél. Bell Est. 1457.

ARGENT A PRETER

Nous réglons toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts, entrevue personnelle seulement. Demers et Moreau, Banque Nationale, 99 St-Jacques.

CHEVAUX TONDUS

Allez faire clipper vos chevaux à l'écurie de 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 rue Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est. 1306.

CHEVAUX TONDUS

Chevaux tondus. Faites clipper vos chevaux à l'écurie, chez Lamotte, 6, rue St-Paul, en arrière. Ayant deux machines, les clients n'attendent jamais, 20 ans d'expérience. Tél. Main, 2101.

MEUBLES

Durant ce mois, nous vendons nos meubles, tapis, prélatins, 20 p.c. meilleur marché qu'ailleurs. Venez nous voir avant d'acheter. Réclame Furniture Co., 518 Rachel Est, près Parc Lafontaine.

REPARATIONS

Réparations de meubles de tout genre, rembourrés avec soie, matelas refaits, remis à neuf, 100 p.c. moins cher. Charles Turcot, 435 Visitation. Tél. Bell, Est. 2075.

Album-Souvenir

Pour perpétuer le souvenir des fêtes de juin dernier, l'association St-Jean-Baptiste de Hull vient de publier un album très riche sous une couverture élégante se trouvant cent-vingt pages de texte et de gravures qui constituent presque une petite histoire du Canada. Nos félicitations aux éditeurs et nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

PETITES ANNONCES

ACCORDEUR DE PIANO

DIONNE, M., autrefois de Nazareth, maintenant au No 163 rue Amherst, Montréal. Tél. Est. 5442.

CACAO FRY

Le Cacao Pur et Concentré

¶ L'Aliment préféré des enfants, l'aliment qui les rend forts et vigoureux, qui stimule leur intelligence, sans détraquer les nerfs comme le thé et le café. :: :: :: :: :: ::

¶ De digestion facile pour l'estomac le plus délicat, il s'assimile vite et bien, fournissant ainsi, sous un petit volume, les éléments réparateurs essentiels au bon fonctionnement de nos organes. :: ::

¶ C'est l'aliment le plus riche, le plus hygiénique, le plus économique: une cuillerée à thé par tasse. :: ::

**Dans toutes les
Epiceries, en boîtes
de ¼, ½ et 1 Lb.**

Le Mechanic Institute est vendu

Cette propriété est vendue à un syndicat français, au prix de \$400,000

La vente du Mechanic Institute au prix de \$400,000, a été finalement ratifiée à une assemblée des membres hier soir.

L'édifice au coin des rues St-Jacques et St-Pierre passera donc en d'autres mains. Les occupants actuels ont encore un an à partir de mai prochain. A partir de cette date, il est probable que le vieil édifice sera remplacé par un autre de style plus moderne par un syndicat représenté par MM. Gault et Ewing.

En attendant le prix total de la bâtisse, un chèque de \$25,000 a été déposé au crédit de l'Institut et la balance sera payée dans quelques jours lorsque la vente sera régulièrement enregistrée.

Les membres de l'Institut présents hier à l'assemblée ont décidé de continuer l'œuvre mais quant à l'endroit que l'on choisira, cela n'a pas été arrêté, la question est renvoyée à l'assemblée du 4 décembre prochain. Il est possible qu'on songe à établir une école technique pour les jeunes membres.

M. Ewing déclare ne pouvoir rien dire quant aux plans d'avenir que se propose le syndicat français dont il est comme l'agent d'affaires dans cette transaction.

Déjà Gault et Ewing avaient offert \$350,000, mais d'autres tentaient aussi sur cette propriété et les directeurs demandèrent \$400,000 que le syndicat accepta de payer en septembre dernier.

LES NOUVEAUX MINISTRES

Les libéraux auraient, paraît-il, décidé de les laisser élire tous par acclamation

Nous lisons ce matin dans la "Montreal Gazette", l'information suivante: "Le parti libéral dans la province de Québec a décidé, après maintes divergences d'opinions chez ses partisans et dans ses journaux, de ne pas faire d'opposition à l'hon. M. F. D. Monk, dans Jacques-Cartier, à l'hon. L. P. Pelletier, dans Québec comté, et à l'hon. W. B. Nantel, dans Terrebonne.

Quelques factions du parti étaient favorables à la contestation d'au moins les deux sièges du district de Montréal, alléguant que le ministre des Travaux Publics et celui du Revenu de l'Intérieur devraient être forcés d'expliquer leur politique sur la question navale; mais on dit que l'hon. Rodolphe Lemieux s'est opposé à cette tactique en disant à ses subordonnés inexpérimentés que le peuple s'irriterait d'une opposition et que les honorables MM. Monk et Nantel, étant élus par une forte majorité apporteraient un nouveau coup au prestige du parti défait et de Sir Wilfrid Laurier.

L'hon. M. Monk avait plus de 1200 voix de majorité sur M. Boyer et M. Nantel était élu par plus de 600 voix; majorité inconnue dans ce comté depuis Chapleau et cela malgré tous les moyens dont les libéraux se sont servis durant la dernière campagne.

On avait d'abord annoncé que le fils du juge Fitzpatrick se présenterait contre l'hon. L. P. Pelletier dans Québec comté; mais l'hon. S. N. Parent vint à Montréal et à son retour à Québec, il dissuada M. Arthur Fitzpatrick de faire la lutte à M. Pelletier.

Les jeunes délinquants

LES CONDITIONS D'ENTRETIEN SONT REGLEES ENTRE LA VILLE ET LE GOUVERNEMENT.

L'organisation du tribunal des jeunes délinquants a été décidée hier par le premier ministre, M. Gouin, et les membres du bureau des commissaires. La ville de Montréal fournira l'édifice, ce sera pour le tribunal et la maison de détention préventive, en paiera l'entretien et donnera au gouvernement, pendant cinq ans une somme de \$6,000 par année.

Le gouvernement provincial paiera le traitement du juge, des officiers de probation et des autres fonctionnaires, le chauffage, l'éclairage, la nourriture des jeunes détenus.

Il ne reste plus qu'à signer le contrat et le gouvernement nommera le juge et ouvrira la cour par une proclamation.

Les commissaires croient les conditions très acceptables.

La représentation des provinces

d'après le recensement

Les provinces de l'Est perdront neuf sièges et les provinces de l'Ouest en gagneront vingt-un

Maintenant que le recensement est presque terminé il est facile d'évaluer approximativement les changements qui seront apportés à la représentation des diverses provinces à la Chambre des Communes, par la redistribution des sièges.

Il n'y a pour cela qu'à faire un calcul très simple. Comme on le sait, Québec, d'après l'acte de la Confédération a un nombre fixe de 65 députés. Il n'y a qu'à diviser la population de cette province par 65 et on obtient ainsi un chiffre qui sert d'étalon au reste du Dominion, c'est-à-dire que le nombre des députés pour les autres provinces est proportionnel à leur population comparée à celle de Québec. D'après la population de la province de Québec qui est de 2,006,687 le chiffre étalon se trouve de 30,779 par collège électoral dans tout le Dominion.

En prenant ce chiffre comme base il arrive qu'Ontario perd quatre sièges; le

Nouveau-Brunswick, un; la Nouvelle

Écosse, trois et l'Île du Prince Édouard, un.

D'autre part le Manitoba fait un gain de 5 sièges, l'Alberta de 5; la Saskatchewan, de cinq et la Colombie

Anglaise de six. Ce qui fait pour les provinces de l'Ouest une augmentation de 21 sièges; l'Est se trouvant à perdre 9 sièges, laissant pour tout le Dominion une augmentation de 12 sièges.

Voici d'ailleurs un tableau qui fait voir les différents changements:

1901	1911	Gains	Perdes
Québec	65	65	0
Ontario	86	82	4
Nouveau-Brunswick	13	12	1
Nouvelle-Écosse	18	15	3
Île du Prince-Édouard	4	3	1
Manitoba	10	15	5
Alberta	7	12	5
Saskatchewan	10	15	5
Col. Anglaise	7	13	6
Yukon	1	1	0
Total	221	283	21

LA POPULATION DE MONTRÉAL

POUR LA VILLE PROPREMENT DITE, LE RECENSEMENT DONNE LE CHIFFRE OFFICIEL DE 466,197 AMES ET AVEC LES BANLIEUES 521,589 AMES.

Le recensement donne à Montréal une population de 466,197 habitants. Cela fait une augmentation de 198,467, ou de 70 pour cent, depuis le dernier recensement.

Cette augmentation provient en partie des annexions faites depuis 1901. Nous avons, pendant ces dix ans, agrandi la ville de Montréal, en y ajoutant Saint-Henri, Sainte-Dunagen, de Saint-Louis, ce qui lui a donné environ 60,000 âmes, la Longue-Pointe, Notre-Dame de Grâce, Saint-Paul, Ahuntsic, Emdar, Bordeaux, la Côte des Neiges, Rosemont, Villars, et d'autres bouts de terre qui ont donné un excédent de population de 30,000 individus. En dehors des annexions, l'augmentation de la population est donc d'à peu près 100,000.

La population de 466,197 âmes est celle de Montréal proprement dit, mais il faut ajouter à ce chiffre, pour avoir la population de l'agglomération qui est au fond le vrai Montréal les popa-

lations des petites villes qui ne vivent que par le voisinage de la métropole. On arrive alors au total suivant:

Ville de Montréal	466,197
Lachine	10,778
Maisonneuve	18,674
Verdun	11,622
Westmount	14,318
Total	521,589

Maisonneuve a l'augmentation la plus considérable. De 3,958 âmes, en 1901, sa population est montée à 18,674 âmes en 1911. Lachine qui avait 5,661 âmes en 1901 en a 10,778 en 1911.

À cause des erreurs nombreuses du recensement, on peut, sans crainte de trop se tromper, ajouter au chiffre officiel un cinquième de la population et on arrive pour Montréal proprement dit à une population de 489,507 âmes. Si on fait la même opération pour toute l'agglomération on arrive à une population de 546,668 âmes.

A travers la Ville

BLESSE PAR UN TRAMWAY.

En traversant la rue St-Jacques, en face du carré Victoria, hier midi, Frederick Stone, 14 ans, s'est fait frapper par un tramway. Il voulait passer entre deux tramways mais il calcula mal son élan. Stone fut transporté à l'hôpital où l'on constata qu'il s'était infligé de très légères blessures. Il a pu retourner chez lui après avoir été pansé.

UN AGENT SE BLESSE

En se rendant à un incendie, hier soir, l'agent Dufour qui conduisait la voiture de patrouille est tombé à bas de son siège dans la rue et s'est infligé de douloureuses blessures à la tête. L'incident s'est produit à la traversée de la rue Ste-Catherine et avenue de l'Hôtel-de-Ville. Une des roues de la voiture de patrouille s'engagea dans les rails des tramways, un contre-coup se produisit et Dufour perdit l'équilibre. Il a été pansé à l'hôpital Général puis reconduit chez lui. Le feu auquel la voiture de patrouille se rendait s'était déclaré au No 258 Avenue de l'Hôtel-de-Ville et il fut éteint avant d'avoir causé beaucoup de dommages.

BUANDERIE EN LIQUIDATION

Mlle Ada Dixon, propriétaire de la "Mount Royal Laundry Company", a fait cession de ses biens hier, à la demande de M. Edgar Lafrenière qui réclame \$200.

C'est la première fois depuis très longtemps qu'une buanderie est mise en liquidation. On attribue cette faillite à la concurrence toujours grandissante que les Chinois font aux buanderies locales.

UN DRAME OU UNE FUMISTERIE?

Le caissier Charbonneau et les agents du poste de la rue St-Hubert ont fouillé, toute l'après-midi hier, le fond de la carrière située au coin des rues Papineau et Carrière où, avait-on dit, un jeune homme s'était noyé. Leurs recherches ont été infructueuses.

La police avait été avertie dans le cours de l'après-midi qu'une femme s'était jetée dans la carrière. On trouva près de l'endroit désigné un manteau et un chapeau de femme ainsi qu'une sacoche en cuir.

Les gens qui demeurent près de la carrière ont été interrogés mais personne n'a pu fournir aucun renseignement. L'on commence à croire qu'il n'y a pas eu de drame et que la police est victime d'un fumiste.

PRECOCES CAMBRIOLEURS

Trois jeunes garçons âgés respectivement de 16, 17 et 19 ans, trouvés coupables d'avoir commis de nombreux cambriolages ont été condamnés, hier, par le juge Choquet. J. Mitchell et Douglas Merrick, feront 2 ans et 6 mois de pénitencier et William Jones 2 ans et 3 mois.

Ce journal est imprimé au No 71a rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité limitée). Henri Bourassa, directeur-gérant.

La Banque Internationale

ELLE A OUVERT SES PORTES HIER MATIN ET LES DEPOTS DE LA JOURNEE SE MONTENT A \$113,000.00.

La Banque Internationale du Canada a ouvert ses portes hier matin à Montréal et à Paris, au No 60 rue de la Victoire.

Les employés de la Banque ont eu fort à faire hier. Les dépôts de la journée se montent à \$113,000. Après la fermeture, les directeurs se sont réunis et le président, M. Forget, a annoncé que les affaires avaient été aussi bonnes qu'on pouvait le désirer.

Les billets de \$5 sont seuls en circulation, mais on en émettra aussi de dix, vingt et cinquante dollars. Le billet de \$5 porte le portrait du président. Les autres porteront ceux du président et du vice-président.

Le président annonce que la banque ouvrira des succursales à Toronto, aux Trois-Rivières, à Québec et qu'elle en aura une couple à Montréal.

Parmi les capitalistes français qui ont placé de l'argent dans la banque, on a découvert que Kristi était un parent de M. Clément, armateur du Havre, qui y a mis \$250,000 et qui viendra très prochainement.

Un mort; trente blessés

Mobile, 17. — Dans un déraillement qui s'est produit sur le chemin de fer New Orleans, Mobile and Chicago, près de McLean, hier, une personne a été tuée et trente ont été blessés.

La victime est un nommé Howard L. Potts, employé aux messageries. Il a été broyé à mort. On ne connaît pas la cause de cet accident.

On attende aux jours du prince Troubetskoy

Saint-Petersbourg, 17. — Un télégramme reçu de Novo Teherkarak hier soir annonce qu'un étudiant du nom de Kristi a pénétré dans un salon privé à la gare et a fait feu sur la princesse Troubetskoy qu'il a blessé. On a

ont placé de l'argent dans la banque, on a découvert que Kristi était un parent de M. Clément, armateur du Havre, qui y a mis \$250,000 et qui viendra très prochainement.

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

On attende aux jours du prince Troubetskoy

Aux Avocats

RAPPELEZ-VOUS QUE NOUS SOMMES BIEN OUTILLES POUR FAIRE VOS FACTUMS ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRESSIONS. :: :: :: :: :: ::

LE "DEVOIR"

DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS

TEL. MAIN 7461.

71a Rue Saint-Jacques

LA RÉVOLUTION EN CHINE

LES TROUPES IMPÉRIALES ATTAQUERONT LES REBELLES LORSQUE LES RENFORTS SERONT ARRIVÉS. — LES DEUX PARTIS ASSURENT QUE LES ÉTRANGERS NE COURRONT AUCUN DANGER.

Shanghai, 18. — Les troupes du gouvernement et les rebelles sont maintenant face à face devant Hankow. L'amiral Kwahima, commandant des forces internationales, négocie avec les deux partis, pour assurer la sécurité des concessions étrangères.

On attend l'arrivée de renforts venant du Nord, pour commencer l'attaque de la ville.

Tout est tranquille à Shanghai et dans les alentours, mais la course sur les banques indigènes continue et celles-ci ont suspendu leurs paiements.

Les réfugiés continuent à arriver en grand nombre de Hankow, Wu-Chang, et autres points de la région du Yang-Tsé-Kiang.

A HANKOW

Hankow, 18. — L'amiral Chang-Ping, commandant des forces navales chinoises, est arrivé hier, à bord d'une canonnière. Il a de nouveau assuré les résidents étrangers qu'ils ne courraient aucun danger.

Un train transportant des troupes est arrivé du nord et le régiment a établi ses campements près de la ville.

Une force de deux mille rebelles, avec de l'artillerie, a traversé le fleuve pendant la nuit et a disparu vers la rivière Han. On croit qu'ils vont tenter de prendre les troupes impériales à revers.

Les avant-postes de celles-ci ne sont qu'à 400 verges des positions révolutionnaires et tout proche du quartier européen.

L'amiral anglais, sir Alfred L. Winslow, est arrivé cette nuit et a pris le commandement des canonnières britanniques.

Le personnel de la Croix-Rouge a enlevé les cadavres des victimes du dernier engagement et pris d'autres mesures sanitaires.

La discipline est très sévère parmi les révolutionnaires. D'un autre côté, ayant été pris hier en flagrant délit de vol, fut immédiatement exécuté.

LE SIEGE DE KIU-KIANG

Hankow, 18. — Les révolutionnaires campés devant Kiu-Kiang, dans la province de Kiang-Si, à 120 milles d'ici, ont demandé la reddition de la ville. Les femmes blanches se préparent à fuir.

On dit que l'équipage du croiseur chinois ancré devant la ville, a déserté.

Une dépêche des missionnaires de Siao-Kan, à 30 milles au nord, dit que cette localité est au pouvoir des rebelles.

Cinq nouveaux navires de guerre étrangers sont arrivés ce matin de

UNE DÉPÊCHE DE BERLIN

Berlin, 18. — Hier soir, le ministère des Affaires étrangères a reçu une dépêche de l'officier commandant les troupes allemandes à Hankow. Elle disait: «La ville est tranquille. L'amiral Sah et quarante mille hommes sont arrivés dans la journée.

On s'attend à un engagement près de la concession allemande. Un navire allemand est parti avant à bord des combattants.

On croit que toutes les lignes télégraphiques sont brisées. Il est heureux que les navires puissent communiquer directement avec Tsin-Tao, au moyen de la télégraphie sans fil.

VIVE CANONNADE

Hankow, 18. — Le premier trouble sérieux de la rébellion vient d'éclater dans le nord où les rebelles ont commencé une attaque contre les troupes impériales. Depuis le matin, la canonnade a été vive et une foule de blessés ont été emportés à Hankow.

Le détachement organisé par les membres étrangers de la Croix-Rouge s'occupe de les soigner. Simultanément, les rebelles ont commencé à lancer des obus sur les canonnières, et ceux-ci n'ayant pu répondre avec succès, prirent refuge derrière les navires étrangers. Deux vaisseaux chinois ont été fortement endommagés. Des rumeurs persistantes veulent que les villes de Kiu-Kiang et de Nanking soient au pouvoir des rebelles.

TROUPES IMPÉRIALES EN DANGER

Hankow, 18. — L'amiral Sap Cheng Ping a débarqué deux mille hommes de la flotte impériale. Ces troupes ont été immédiatement attaquées par l'armée révolutionnaire, plus de dix mille hommes. On se bat en ce moment en deux endroits. Les troupes impériales, très inférieures en nombre, courent grand danger d'être taillées en pièces.

SOULEVEMENT ÉMINENT

Shanghai, 18. — Le peuple ici est très excité par la suite de la nouvelle que les rebelles auraient remporté un grand succès.

Un soulèvement est imminent. Les consuls d'Angleterre et des États-Unis ont télégraphié à leur gouvernement d'envoyer des cuirassés pour protéger les concessions étrangères.

Les troupes impériales qui tiennent garnison dans les forts de Woo-Sung sont en effervescence et l'on craint qu'elles ne se mutinent.

ENCORE L'ALLEMAGNE

Elle veut prendre la haute main dans la conduite des affaires de l'Extrême-Orient

Londres, 18. — La nouvelle venue de Berlin, disant que l'infanterie de marine allemande a débarqué à Hankow, n'est pas confirmée, mais elle cause un sentiment de malaise. Les uns attendent une explication du gouvernement allemand; d'autres critiquent considérablement la chose comme un nouveau geste de la main de fer.

A moins d'une attaque anti-étrangère, (et rien de ce genre ne semble avoir eu lieu), il n'y a pas de raisons d'intervention et même, si la chose devenait nécessaire, elle devrait se faire par les forces internationales toutes ensemble, sous le commandement de l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé. C'est, pour le moment, disent les journaux, le vice-amiral anglais Winslow.

Le «Daily Mail» dit que l'Allemagne a, de nouveau, fait mon-

tre d'un zèle excessif, et ajoute: «La main de fer germanique intervient en Chine, comme ailleurs, avec une soudaineté dramatique, et on ne s'explique nullement son action.

Guillaume veut répéter son coup de 1900, lors de la révolte des Boxers.

Il envoya le maréchal Von Woltse, prendre le commandement suprême des Européens, Japonais et Américains, alors que ceux-ci avaient déjà commencé le combat.

Il est certain que, malgré les explications données par la suite, le commandant allemand suivit de point en point les ordres donnés par l'empereur au prince Henri de Prusse, lors de son départ pour l'Extrême Orient en 1897.

«Si n'importe qui tente de nous faire tort dans nos revendications justes ou si on nous fait du mal, écrivons-le d'une main de fer.»

Clubs libéraux-conservateurs

M. EUG. V. VILLENEUVE TERMINE CEtte SEMAINE L'ORGANISATION DES CLUBS DANS LA DIVISION MAISONNEUVE. — IL CONVIENT LES REUNIONS SUIVANTES: —

Jeu de 19. — Boulevard Saint-Denis, à la salle Saint-Édouard, 355 rue Beaubien.

Même soir, quartier Duvernay, salle Girard, 1061 rue Saint-André.

Vendredi soir, 20, quartier Sainte-Marie, 1486 rue Sainte-Catherine Est.

Même soir, quartier St-Denis, (paroisse Saint-Denis), le lieu de réunion sera annoncé demain.

La Commission du Port de Québec

Québec, 18. — La Chambre de Commerce de Québec et le Conseil Central National des Métiers et du Travail se sont prononcés en faveur de la réorganisation de la Commission du Havre.

Le système préconisé par les deux corps est le même, c'est-à-dire l'établissement d'une Commission de trois membres, comme à Montréal.

Au Conseil Central National, hier soir, une résolution a été acceptée dans ce sens, et les orateurs qui ont pris la parole sur cette question, ont déclaré que la Commission du Havre, telle qu'organisée, est une nullité.

Sur la Passerelle

LE NIVEAU DE L'EAU

Une dépêche reçue de Kingston annonce que dans le haut du fleuve le niveau de l'eau qui était très bas depuis quelques jours atteint à présent le point le plus bas qu'il ait atteint de mémoire d'homme. La navigation est devenue très dangereuse dans les îles. Les compagnies de navigation ont décidé depuis un mois déjà que leurs plus gros bateaux ne descendraient pas plus bas que Prescott. Le bas niveau hâtera probablement la fin de la saison de navigation.

LE MOUNT TEMPLE

Londres, 18. — L'agent du Lloyd à Gravesend télégraphie que le paquebot du Pacifique Canadien, le «Mount Temple», venant de Montréal a eu une collision avec le paquebot «Osterley» venant de Brisbane. On ne peut évaluer les dommages.

CONCERTS

Hier soir avait lieu au Mont-Auxiliator's Institute un splendide concert. Le programme très varié a été exécuté avec beaucoup de succès.

Un autre concert aura lieu au Club des Matelots Catholiques sous les auspices de la Catholic Total Abstinence Union.

NOTES

Le «Royal George» est parti ce matin pour Bristol.

Le «Royal Edward» est parti aujourd'hui de Bristol pour Montréal.

Le «Bellona» arrivera à Montréal demain.

LA FLOTTE DU C.P.R.

Le «Montezuma» est arrivé à Québec hier soir et sera à Montréal aujourd'hui.

Le «Lake Manitoba» passait à l'Île d'Anticosti hier matin.

LES ALLIÉS

Le «Grampian» est parti de Glasgow samedi avec 24 passagers de première, 171 de seconde et 215 d'entre-pont.

Le «Scotian» est arrivé à Glasgow dimanche.

Le «Hesperian» passait à Belle-Ile hier matin.

Le «Sicilian» est parti du Havre samedi avec 55 passagers de seconde et 63 d'entre-pont.

ARRIVAGES

De Finlande, New-York, Anvers, United States, New-York, Copenhague, Kaiser Wilhelm.

De Grande-Bretagne, New-York, Brème, Campanella, New-York, Rotterdam, Niagara, New-York, Le Haye, Birma, New-York, Liban, Ausonia, London, Montréal, Victoria, Hamburg, New-York, Kronprinz, Wilhelm, Brème, New-York.

NAVIGATION INTÉRIEURE

Port Colborne, Ont., 17. — Montant, McKlastry, 7 p.m.; Crocus, 7.30; Pellat, 8; Donnacona, 11 a.m.; Frank W., 1 p.m.; City of Ottawa, 2.20; Descendant, Hilda, 7 p.m.; Kilmount, 10 p.m.; Bennington, 11; Harper, 8 a.m.

A l'abri, — Donnacona, Frank W. City of Ottawa.

Sault Ste-Marie, Ont., 17. — Montant, Athabasca, 11.50 a.m.; Scott, 12 p.m.; Sarnia, 1.40; Turret, 3.50 p.m.; J. H. Barlow, 5.40; Hero, 6.40.

Descendant, — J. W. French, H. A. Shaw, 8.45 p.m.; Turret, Chief, C. A. Plack, 9.45; Neepawa, Harry Yates, 11 p.m.; Penobscot, Regina, 11.50; J. P. Morgan, Jr., 1.30 a.m.; W. W. Brown, 2.15 a.m.; Emperor, 5.45 a.m.; A. W. Thompson, 10.35 a.m.

CONFÉRENCE MARITIME

Paris, 18. — La première séance de la conférence maritime s'est tenue hier. Au nombre des personnes présentes se trouvaient J. B. Ismay, de la ligne White-Star, J. O. Bencini et G. H. Bencini de la ligne hollandaise, Albert Ballin de la ligne allemande, le baron Von Plattenberg et M. Heineken du North German Lloyd.

NAVIRE COULE

Sault Ste-Marie, 18. — Le plus gros navire canadien des lacs l'Empereur a sombré ce matin à l'entrée du canal canadien. Lorsque l'écluse s'ouvrit son écluse l'Empereur jallait avec une telle force que les amarres du vaisseau furent brisées. L'on jeta l'ancre mais le choc avait été si violent que le vaisseau vint heurter son ancre et se faucha transporter la coque. Il portait 310,000 boisseaux de blé.

EN ROUTE POUR MONTRÉAL

Bellona, — Liverpool, 11 sept. 11. — Le «Bellona» est parti de Liverpool, 11 sept. 11. — Le «Bellona» est parti de Liverpool, 11 sept. 11. — Le «Bellona» est parti de Liverpool, 11 sept. 11.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS FONTENELLES

— Pauvre monsieur l'abbé! — Il me l'a demandé deux fois. J'ai refusé. J'ai écrit: «Je ferai l'annonce à la grand'messe; je recevrai les offrandes que quelques-uns de mes paroissiens voudront bien m'apporter, pour suppléer aux indemnités supprimées du Concordat. Mais aller de maison en maison, c'est inutile. On m'accueillerait presque partout, j'en suis sûr, mais on ne me donnera presque rien.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

DANS LE PORT

Arrivé hier: — «Cassandra», ligne Allan, de Glasgow.

Arrivées précédemment:

«Canada Cape», ligne Elder Dempster, de l'Afrique Sud.

«Royal George», ligne Royale, de Bristol.

«Ascania», ligne Royale, de Southampton.

«Jorican», ligne Allan, de Liverpool.

«Teatonic», ligne White-Star, de Liverpool.

«Walshman», ligne Dominion, de Bristol.

«Ionian», ligne Allan, de Glasgow.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

«Manchester Trader», ligne Manchester, de Manchester.

Funérailles de feu

Alexandre Carignan

ELLES ONT LIEU CE MATIN, A L'ÉGLISE PAROISSIALE DE LACHINE, OÙ ON A LIEU LES FUNÉRAILLES TRÈS IMPOSANTES DE M. ALEX. CARIGNAN, DÉCÉDÉ SUBITEMENT LE 15 OCTOBRE COURANT.

Malgré une pluie torrentielle, une foule considérable de parents et d'amis comparait le cortège. Chacun avait tenu à rendre un dernier hommage au citoyen intégral qu'était M. Carignan.

C'est M. l'abbé Hurler, curé de St-Basile-le-Grand, qui fit la levée du corps.

M. le chanoine Savaria, curé de Lachine, officiait au service, assisté de MM. les abbés Lavigne et Kieffer, comme diacre et sous-diacre.

Sous la direction de M. Firmin Picard, le chœur de l'église chantait la messe harmonisée de Perreault. Mme Picard tenait l'orgue.

Le vaste temple avait revêtu ses plus riches parures de deuil, et une multitude de fidèles assistaient au service.

Les porteurs du poêle étaient MM. J. B. Deschamps, maire de Lachine, J. A. Décarries, C.R., Léon Forest, Placide Robert, Camille Clément et Adélard Martin.

Conduisant le deuil: MM. Raoul, Rémi, Anatole, Gonzague et Georges Carignan, fils du défunt, M. René Baby, son gendre; MM. Emile, John et Alexandre Carignan, ses neveux.

Dans la longue suite, composée d'au moins deux cent cinquante personnes, on remarquait, MM. les échevins J. W. LePailleur, André Léger, Charles Smith, Alex. Laplante, le R. P. Legault, O.M.I., M. Aquila Jassin, avocat, M. T. Deschamps, avocat; L. A. Achin, gérant de la Banque Provinciale, etc., etc.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie.

Dans la perte cruelle qu'elle vient de faire, nous la prions d'agréer nos profonds sentiments de condoléances.

WM. ROBB, Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 12 octobre 1911.

Industrie laitière

OUVERTURE DES COURS A L'ÉCOLE PROVINCIALE DE SAINT-HYACINTHE.

Le 4 décembre prochain aura lieu à l'École de Laiterie Provinciale à Saint-Hyacinthe, l'ouverture des classes d'hiver. Les premiers cours qui dureront du 4 au 22 décembre se donneront en anglais. Le deuxième cours, du 8 au 27 janvier, en français pour les candidats inspecteurs. Puis suivront les autres cours dans l'ordre suivant: troisième cours, du 29 au 10 février; quatrième cours, du 12 au 23 février; cinquième cours, du 14 au 17 mars; sixième cours, du 19 au 31 mars; septième cours, du 1er au 13 avril.

L'entrée se fera toujours le lundi et les étudiants seront tenus d'assister à la première leçon le mardi matin. Les étudiants devront écrire à l'avance pour obtenir leur admission.

L'École décernera: 1o un certificat d'assiduité; 2o un certificat d'expertise de lait; 3o, un diplôme de fabricant; 4o, un permis d'inspection des beurriers et fromagers bon pour un an; 5o, un diplôme d'inspecteur.

Le prix de la pension dans la ville est de \$3.00 à \$3.50 par semaine. Le prix de l'entretien de la pension est de \$1.50 à \$2.00. Celui-ci a été élevé de 10 c. en plus depuis le 1er octobre. Les candidats doivent déposer une somme de deux dollars comme garantie de la casse des instruments ainsi qu'une somme d'un dollar pour devenir membre de la Société d'Industrie Laitière.

Les conditions générales d'admission sont les suivantes: Être membre de la Société d'Industrie Laitière; savoir lire, écrire et compter couramment.

Après deux jours on la trouve morte

Le fourgon de la morgue a été appelé ce matin au No. 72 de la rue des Inspecteurs pour chercher le corps d'Hélène McCormick, épouse de William McDewett, morte depuis deux jours. On a trouvé son corps dans un état d'effroyable décomposition. Elle avait été transportée au poste de police.

Cet après-midi le coroner tiendra une enquête.

—Infiniment, dit l'abbé, comme l'offense la plus difficile et la prière la plus sublime.

—Alors, puisque je n'ai pu donner mon exemple et mon cœur, je donne ma vie pour que Fontenelles revive. J'accepte ma mort... C'est tout ce que je reste, monsieur l'abbé. Adieu.

Il essaya de sourire, et il y réussit. Ses lèvres, qui venaient de donner la mort, demeurèrent entrouvertes, héroïquement, ses yeux la virent et ne fermèrent pas. Il eut l'air d'un page devant l'ennemi, ironique, aimable, léger, l'air qu'avaient eu les Meximieux la première affaire, quand ils sautaient à cheval, les trompettes sonnant, et quand ils tiraient l'épée pour le service du roi. Pauvre jeunesse! Il avait leur âge; il avait leur manière; il souriait, lui aussi, au danger imminent, mais il n'avait d'autre témoin qu'un prêtre de village; il n'attendait point de gloire, et le roi pour lequel il acceptait de mourir n'en saurait rien.

Ce fut un beau geste de jeunesse, et qui dura le temps d'un saut. Puis les lèvres se détendirent. Pas un mot ne fut dit. Les deux hommes s'étaient levés.

Ils se parlèrent un peu, du regard, comme ceux qui trouvent trop pauvres les mots pour exprimer l'intimité de leur âme. Il n'y eut pas d'attendrissement, pas de consolation inutile. L'abbé regardait Michel jusqu'à la porte du jardin. Ils étaient aussi pâles

Courroies Raccourcies

COURROIES SANS FIN
Réparations faites de nuit ou de jour.

D. K. McLAREN, Limitée,
351 RUE ST-JACQUES

CALENDRIER

JEUDI, LE 19 OCTOBRE 1911
St-Pierre d'Alcantara Confesseur.
Lever du soleil: 6 h. 20; coucher du soleil: 5 h. 10. Lever de la lune: 3 h. 11 (m.); coucher de la lune: 4 h. 52 (s).
Dernier quartier.

TEMPERATURE

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame-Est.-R. de M.

Aujourd'hui maximum 58
Minimum 34
Même date l'an dernier 38
Aujourd'hui minimum 38
Même date l'an dernier 42
Baromètre: 8 h. matin, 29.91; 11 h. matin, 29.92; midi, 29.93.
LE TEMPS QU'IL FERA
Nuageux et pluvieux.

La population de Montréal

ET DES BANLIEUES

La population totale de la ville de Montréal et des banlieues d'après le dernier recensement, est de 528,384. Elle se répartit comme suit: Ville 466,197
Lachine 10,778
Maisonneuve 18,074
Verdun 11,622
Westmount 14,318
Outremont 6,795
528,384

Hommage à l'honorable

M. Nantel

Un groupe de citoyens de St-Jérôme et du comté de Terrebonne, préparant une démonstration en l'honneur de l'honorable W. B. Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur. La date en sera annoncée d'ici à quelque temps.

Sir Lomer Gouin et

l'Université McGill

Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, rendra visite à l'Université McGill et recevra à cette occasion le degré de licencié en droit.

En Cour Suprême

Ottawa, 18. — L'audition des appels de la province de Québec devant la Cour Suprême ne commencera pas avant mercredi, le 25 octobre.

Une bibliothèque pour le

Collège Saint-Henri

Un mouvement se fait parmi les élèves du collège St-Henri pour doter cette institution d'une bibliothèque. Nous espérons que tous ceux qui peuvent se feront un devoir d'encourager cette belle initiative.

Mlle La Palme à la

Salle Windsor

Ainsi que nous l'annonçons hier, Mlle Beatrice La Palme donnera un concert d'adieu à Montréal, le 3 novembre prochain. Il a été décidé que l'audition, dont le programme sera des plus florissants, aura lieu à la salle Windsor. Les billets seront bientôt mis en vente. On pourra alors se presser car les demandes se font déjà très nombreuses.

Cours publics

Ce soir, à huit heures, au Monument National, cours gratuits sur l'électricité. Classe de Langue anglaise.
N.B.—Le cours de Mines et Métallurgie est convoqué pour lundi prochain, le 23 du courant mois, à huit heures du soir.

L'affaire Trépanier

La cour d'Appel a remis à plus tard sa décision sur la demande d'un nouveau procès, faite au nom de Trépanier qui fut condamné à la peine capitale pour avoir assassiné un nommé Plouffe dans le cours du printemps dernier.

Explosion d'une poudrière

Ottawa, 18. — M. J. G. S. Hudson expert du ministère des Mines a fait rapport au sujet de l'explosion de la poudrière de la Dominion Explosives Company à Beaufort. L'explosion a été causée par une étincelle jaillie d'un conduit électrique chargé.

On termine les travaux

Saint-Célestin (Nicot) 18. — MM. Jos. Lambert, de Trois-Rivières, et D. Milot, de Yamachiche, entrepreneurs en construction, sont sur le point de terminer les importants travaux qu'on leur avait confiés à l'église paroissiale de Saint-Célestin de Nicot.
Tout le monde ici est très satisfait des travaux, qui répondent en tous points à ce qu'on en attendait.

Accusé d'avoir frappé sa mère

Un jeune homme âgé de 19 ans, du nom d'Ernest Bélanger, domicilié au 20 rue Ste-Elisabeth, charrotier de son état, a été traduit, ce matin, devant le magistrat sous l'inculpation d'avoir frappé sa mère et de lui avoir brisé la mâchoire.
Bélanger a protesté de son innocence et a déclaré que sa mère avait voulu le frapper et que c'est en la repoussant qu'elle fit une chute et s'est blessée. Le tribunal enquêtera.

Les Assises d'Ottawa

Ottawa, 18. — (Service spécial). — L'ouverture des assises d'automne aura lieu, à Ottawa lundi prochain et sera présidée par le juge Cullen. La seule cause criminelle est celle d'Onésime Lebevre, accusé d'être la cause de la mort d'un nommé Patrick O'Hanlon.

Une découverte grosse de conséquences

Ottawa, 18. — Le shérif Wright, de Hull, a fait une découverte qui pourrait peut-être avoir une portée sur la cause de Drouin qui est accusé d'avoir tué un inconnu à Boucherville. De fait, on a découvert des taches de sang sur la chemise en laine de Drouin. Questionné à ce propos, Drouin a dit que ces taches étaient celles du sang d'un chevreuil qu'il a tué il y a trois semaines.

Hommage français au Général Wolf

(Spécial au "Devoir")
Québec, 18. — Ce matin à 11 heures les deux députés français, MM. Rousselle et Bourque, sont allés déposer une couronne de fleurs nautiles au pied du monument Wolf. Ils étaient accompagnés de MM. Renaud, député du Consulat français à Montréal, Sir L. A. Jetté, "Thon. A. Turgeon, le Lt-Col. Wood et M. T. Belliveau, secrétaire du comité du monument. La couronne portait l'inscription suivante: "Homages des Députés de la circonscription".

Politique étrangère de l'Allemagne

Le Chancelier explique la position du gouvernement

Berlin, 18. — Le Chancelier Impérial a envoyé un message au président du Reichstag, déclarant qu'il sera prêt à répondre aux interpellations au sujet de la politique étrangère, dès que les circonstances le permettront.
Les interpellations en question ont été introduites en Chambre, aussi bien sur les affaires du Maroc et de la Tripolitaine, qu'à propos de la conduite que tient le gouvernement allemand en Chine.
Le Chancelier dit dans sa lettre qu'il serait très heureux de pouvoir donner

POUR PROTÉGER LES OUVRIERS

UN RÈGLEMENT POUR EMPECHER LES OUTILS VOLES D'ÊTRE VENDUS CHEZ LES REGRATTIERS.

L'échevin Tétrault présentera au conseil, lundi prochain, un règlement qui rendra les plus grands services aux ouvriers qui se font trop souvent voler leurs outils.
En voici la teneur: — "Section 3a. — Il est aussi défendu à tout marchand de bris à bris ou tout marchand d'effets d'occasion, d'acheter des outils d'occasion de personnes qui n'ont pas de domicile connu à Montréal, ou qui ne sont pas accompagnés d'une personne ayant un domicile connu à Montréal, et la livraison des outils par le vendeur à l'acheteur devra être faite au domicile du vendeur, ou, si le vendeur n'a pas de domicile à Montréal, au domicile de la personne qui l'accompagne. Les outils vendus devront être exposés dans la montre de l'acheteur durant les deux jours qui suivront leur livraison.

La protection contre l'incendie

Le Conseil donnera une sanction à l'inspection des édifices industriels et commerciaux

Quand le chef Tromblay fut nommé chef-adjoint d'une incendie, il fit instituer par le chef Benoît l'inspection des édifices industriels et commerciaux. Jusqu'ici cependant, c'est grâce à la bonne volonté des propriétaires et à leur compréhension de la protection contre le feu qu'ils retiennent de ces inspections si elles ont lieu.
On va maintenant donner une sanction légale à cette inspection et l'échevin L. A. Lapointe présentera au conseil, à sa prochaine séance, le règlement suivant: — "Section 1. — L'inspecteur des bâtiments de l'incendie, du département des incendies, pourra d'office exercer de ses fonctions et à des heures raisonnables, visiter et examiner, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, toute maison ou bâtiment en construction, en voie de réparation ou terminé, afin d'adopter toute mesure préventive contre le feu ou jugée nécessaire à la sécurité des emplois et à la sûreté publique, et toute personne qui refuse d'admettre ou de laisser entrer le dit inspecteur ou les dits Officiers du département des incendies pour faire telle visite ou examen est passible pour chaque offense d'une amende, avec ou sans frais, et à défaut du paiement immédiat de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, d'un emprisonnement, le montant de la dite amende et le terme du dit emprisonnement à être fixés par la Cour du Recorder de la Cité de Montréal, à sa discrétion; mais la dite amende n'excèdera pas \$40 et l'emprisonnement ne sera pas pour une période de plus de deux mois de calendrier, ce règlement entrera en vigueur devant entrer en tout temps avant l'expiration du terme fixé par la dite Cour ou Recorder sur paiement de la dite amende ou de la dite amende et des frais, selon le cas, et si l'infraction à ce règlement est réitérée, cette récidive constituera pour par jour, après sommation ou arrestation une offense séparée."

La marine allemande

UNE NOUVELLE ESCADRE EN FORMATION.

Berlin, 18. — L'édition de la revue navale "Nauticus", pour 1911, vient de paraître. L'auteur anonyme, dont la compétence en ce qui regarde les affaires de la marine allemande, est indiscutable, donne les chiffres suivants: la composition de la première escadre de cuirassés.
Quatre cuirassés de la classe "Helgoland", mis en chantier en 1908-1909, avec un déplacement de près de 22,800 tonnes, une longueur de 166.5 mètres, une largeur de 28.5 mètres. Le tirant d'eau est de 3 m. 2 et l'armement se compose de 12 pièces de 30.5 centimètres, 14 de 15, 14 de 8.8 cm. et six tubes lance torpilles.
Ces cuirassés auront une force de 28,000 chevaux vapeur et pourront atteindre une vitesse de 20.5 nœuds. Leur plein de charbon sera de 3,000 tonnes métriques.
Les nouveaux croiseurs cuirassés Moltke et Goeben déplacent 25,000 tonnes. Longueur 186 mètres, largeur 29.5 m. Ils tirent 8.2 m. Leur armement: 10 canons de 28 cm. de 15 cm. 16 de 8.8 cm. et 4 tubes lance torpilles.
Les machines développent 50,000 chevaux et sont munies de turbines Pearson. Le contrat spécifie qu'il devra être livré 25 nœuds. Dans le cas de "von der Tann", le contrat était de 24 nœuds et il donne une moyenne de 28.
Le nouveau Dreadnought "Thüringen" sera joint également à la flotte.

Un démenti

(Spécial au "Devoir")

Québec, 18. — Le département de la marine donne le démenti à la nouvelle publiée par le "Star" à l'effet que le drapier du duc aurait été arrêté trop tard à l'arrivée de S. A. R. le duc de Connaught.
Le drapier fut hissé au mat du quel le roi lorsque le duc mit le pied sur le quel tel que cela devait se faire.

Pénible accident

Sherbrooke, 18. — Mathieu Baroun, jeune homme à l'emploi de la maison Denault, a été douloureusement blessé hier après-midi. Il a eu le coude fracturé et la mâchoire brisée. Le blessé a été immédiatement transporté à l'hôpital Saint-Vincent.

W. H. Scroggie déménagera

Il est rumored que la maison de commerce W. H. Scroggie occupera au printemps l'immeuble de la Compagnie Lindsay, rue Ste-Catherine-Ouest, près de la rue Peel.
On sait que les magasins actuels seront démolis au printemps et qu'un grand hôtel sera érigé à cet endroit. Il paraîtrait que W. H. Scroggie transporterait ses magasins dans l'immeuble de Lindsay.

Notes de l'Hôtel de Ville

LES SONT GUERIS

Les deux varloques qui avaient été transportés à l'hôpital de la rue Morue, il y a quelques semaines, sont guéris et ont obtenu leur trépas ce matin.

LES PAVAGES.

M. Barlow, ingénieur en chef de la voirie, a déclaré que la ville se hâte de faire partout la pose du béton, avant que le mauvais temps ne vienne arrêter les travaux. On pourra ensuite poser les pavés avant qu'il ne soit trop tard.

LE BOULEVARD ST-LAURENT.

M. Archambault, avocat de la ville, consulté par les commissaires sur la position prise par les successeurs Tard et Masson, au sujet de la vente des terrains nécessaires au percement du boulevard St-Laurent, déclare qu'elle est le droit d'agir comme elles le font.

Les options données ne portaient pas de terme et la ville a eu tort de ne pas demander qu'elle soit fixée par la loi.

Il faudra que le conseil accepte le prix que demandent maintenant ces successeurs, pour que la commission de législation puisse procéder avec cette expropriation.

LA VILLE DEVRA-T-ELLE PAYER?

Il y a quelques jours, un nommé William Kennedy, natif de l'Écosse, mourut subitement rue Simard. Son cadavre fut transporté à la morgue et la ville dut l'inhumer à ses frais. Depuis on a appris que Kennedy travaillait dans une fonderie de la rue Craig qui lui devait \$11 de salaire. La ville n'a pas le droit d'exiger le paiement de cette dette pour se rembourser de ses frais. La question a été soumise aux avocats de la ville.

LA CONSTRUCTION

Le bureau de l'inspection des édifices a livré ce matin les permis suivants: L. A. et P. Carrière, 6 logements, avenue du Mont-Royal, \$15,000.
P. X. Roy, 6 logements, rue Saint-Urbain, \$7,000.
A. Charland, 2 logements, rue Ste-Catherine, \$6,000.

SOUMISSIONS POUR EGOUTS

Les soumissions pour un égout dans le quartier Notre-Dame de Grâce. On avait aussi demandé des soumissions pour les réparations à l'égout collecteur qui se déverse dans le ruisseau des Prairies. Il n'y avait qu'une soumissionnaire, M. J. W. Harris; malheureusement il a déposé sa soumission deux semaines après midi.

Les enveloppes devaient être timbrées à un timbre spécial qui, à midi juste, changea sa marque de A. M. en P. M. A cause de cela, la soumission de M. Harris n'a pu être reçue et il faudra en demander d'autres.

LA LIVRAISON DU CHARBON

La commission municipale de législation a reçu de M. W. Lebel, directeur général de la compagnie de charbon George Hall une lettre dans laquelle il demande que le conseil adopte un règlement par lequel ce sera un délit de recevoir du charbon, que ce soit au sac ou à la tonne, sans en avoir reçu le montant du poids de la quantité de charbon livré.

On veut par là empêcher que les charretiers vendent à d'autres personnes, souvent pour le prix d'un verre de bière, une certaine quantité de charbon. Le marchand, dit la lettre, est protégé contre les poursuites par le fait que le billet a été signé par le destinataire, et il y a au moins du charbon que la quantité marquée, c'est le client qui fait la perte.

Un meurtre à

Parry Sound

UN ITALIEN ASSASSINE ET VOLE.

— ON SOUPEONNE SON COMPAGNON DE VOYAGE.
(Spécial au "Devoir")
Parry-Sound, Ont., 18. — Une affaire de meurtre des plus brutales, s'est déroulée vendredi soir, près d'Emsdale. Un Italien avait touché une forte somme d'argent en présence d'un individu qui sera arrêté d'un moment à l'autre.

Les deux compagnons partirent alors pour se rendre à un camp de construction d'où ils étaient partis.

La victime fut frappée d'un coup de gourdin à la tête, puis mutilée à coup de rasoir, d'une façon si sauvage, que la tête est presque détachée du tronc. Le visage et les mains portent en outre une dizaine de coupures très profondes.

Le successeur du

juge Champagne

Ottawa, 18. — (Service spécial). — Une assemblée du barreau du district d'Ottawa aura lieu demain et une demande sera faite au gouvernement de nommer sans délai un remplaçant au juge Champagne. On admet en général que le successeur du juge Champagne sera M. J. McLaughlin, de Hull. On dit également que M. Hector Chauvin sera nommé juge adjoint.

Session du Reichstag

Berlin, 18. — Le Reichstag s'est réuni de nouveau hier après une longue vacance d'été. Le programme de la session est chargé. Le Reichstag doit entre autres choses passer une loi contre la fabrication et la vente de nourritures contaminées.

L'homme fossile

(Spécial au "Devoir")
Paris, 18. — On a découvert dans d'Ouest de la France, un crâne que l'on croit avoir appartenu à un ancêtre du genre humain, ayant vécu il y a plusieurs milliers d'années.
Le crâne est chargé de dents très fortes et la mâchoire inférieure très prononcée.

Sherbrooke prospère

Sherbrooke, 18. — D'après les chiffres fournis à l'hôtel de ville, hier, la valeur de la propriété immobilière dans la ville, cette année de \$7,949,145—soit une augmentation de \$1,989,434 sur l'évaluation de l'an dernier. L'année 1911 a été sous plus d'un rapport la plus prospère dans les annales de la ville. Plusieurs nouveaux édifices ont été érigés, et d'ici peu, des arrangements seront faits avec plusieurs grandes industries américaines dans le but de les engager à venir se fixer ici.

Le "Nordstern"

est retrouvé

Londres, 18. — Le yacht de course "Nordstern" dont on était sans nouvelles, est arrivé à Falmouth hier. Il était parti de Gibraltar pour Kiel, le 26 septembre, avec un équipage de 24 hommes.

Député, le Dr Charles, de Kiel, son propriétaire, n'en avait plus entendu parler.

La prison de Bordeaux

L'hon. M. Taschereau en fait l'inspection, hier après-midi

Hier l'après-midi, l'hon. Taschereau, ministre des travaux publics de la Province a fait une visite officielle très intéressante de la nouvelle prison, en voie de construction à Bordeaux.

L'hon. Ministre, accompagné de M. Lévesque, député de Laval et des représentants de journaux, fut piloté sur les chantiers, par MM. Marchand et Brossard, architectes de l'édifice et M. H. Beauregard, gérant des constructeurs en bâtiments de J. B. Pauzé et Cie.

En premier lieu, on vit le mur d'enceinte. Ce mur qui sera terminé cet automne, aura plus d'un demi mille de longueur; il est construit en béton armé avec chaînage en pierre, 26 pieds de haut. Les fondations descendent parfois jusqu'à 30 pieds, vu le sable mouvant rencontré à certains endroits.

La prison, d'après les plans exposés, se composera de six ailes, se réunissant en forme d'étoile. Quatre de ces ailes sont terminées, et les deux autres seront prêtes vers la mi-été 1912.

Déjà le système de chauffage est installé. Ceci permettra la continuation des travaux durant la froide saison.

Toutes les serrures sont du système Adams, très ingénieuses et très sûres. Quoique à toute épreuve, l'appareil des barreaux et grillages en fer, offre une apparence artistique.

La chapelle, au centre, est placée de telle manière, que les prisonniers pourront, sans sortir de leurs cellules, assister aux offices religieux.

Grâce à la disposition des cours intérieures, les constructeurs évitent la contamination des jeunes prisonniers, encore sujets à s'amener, par la promiscuité des vieux, fœnicement vieux. Cet arrangement des cours, les architectes le nomment la partie moralisatrice de leurs plans, et cela manque malheureusement dans les vieilles prisons.

Autre partie moralisatrice sont les ateliers où les prisonniers pourront pratiquer leur métier ou en apprendre un. On finira ces ateliers durant l'automne.

Les travaux de carénage des corridors, lavabos, etc., avancent rapidement, ainsi que le reste, et nul doute que les prisonniers de la vieille prison, devenue depuis longtemps trop petite, seront transférés l'été prochain à la nouvelle prison, à Bordeaux.

Après l'assemblée la procession se reforma et se rendit de nouveau à la résidence de M. Payette où eut lieu un splendide feu d'artifice qui se prolongea jusqu'à une heure fort avancée.

Demain soir, M. Rainville rencontrera les électeurs de Boucherville. Et dimanche prochain ce sera à Chambly. Canton qu'aura lieu une démonstration à laquelle on veut donner toutes les allures d'une manifestation régionale. Le "Devoir" publiera prochainement les noms des orateurs distingués qui accompagneront M. Rainville ainsi que l'heure du départ du convoi spécial qu'on organise à cet effet.

LA GUERRE

TURCO-ITALIENNE

L'Italie veut faire de Tripoli, une base imprenable, pour ses opérations vers l'intérieur

Rome, 18. — Le général Caneva porte en ce moment toute son attention à faire de Tripoli une place imprenable, afin de servir de base, de ravitaillement pour les opérations vers l'intérieur.

Les fortifications seront renforcées, de façon à constituer un camp retranché.

Des postes seront établis tout le long de la ligne avancée, afin que l'ennemi ne puisse couper la colonne expéditionnaire de sa base de ravitaillement.

Les Turcs, à l'intérieur du pays, mènent une campagne ardente pour décider les Arabes à se soulever contre les Italiens.

Leur fort croire que lors de la prise de Tripoli, il y eut des massacres atroces et que ceux à qui on fit grâce de la vie, souffrirent des tortures inouïes.

Les hommes et les femmes ont été réduits en esclavage, on a tué les enfants dans les bras de leurs mères.

Les racontes aussi que l'intention des Italiens est de mettre toute la contrée à feu et à sang.

Chassons les vers la mer, ajoutent-ils, et nous aurons un riche butin à nous partager.

ON MOBILISE EN SERBIE

Belgrade, 18. — La division Drina, de l'armée serbe a été mobilisée hier. Le ministre de la guerre a déclaré toutefois, qu'il n'est pas à craindre que les divisions serbes soient mises en mouvement de la même manière.

Tous les officiers de réserve, même ceux résidant à l'étranger, ont été rappelés sous les drapeaux pour les manœuvres.

Les pensions

aux États-Unis

IL Y A EU DIMINUTION DU MONTANT PAYÉ PAR LE PAYS, L'ANNÉE DERNIÈRE.

Washington, 18. — Pendant l'année d'Action 11, le gouvernement des États-Unis a payé des pensions \$157,325,160, soit \$3,498,154 de moins que l'année dernière. Le total des pensions payées depuis leur fondation par le gouvernement s'élève à \$4,230,381,730. On a enregistré de la liste 55,185 noms et on a ajouté 26,200, ce qui fait une perte nette de 28,985 pensionnaires.

Le nombre des soldats et marins inscrits sur la liste des pensions à la fin de l'année fiscale était de 570,005; les dépendants et les veuves, ainsi que les infirmes de l'armée, étaient au nombre de 406. Il y avait 529,884 survivants de la guerre civile, 35,243 étant morts, pendant l'année. On croit que 25 pour cent seulement des 2,213,365 individus qui étaient au service des États-Unis pendant la guerre civile vivent encore aujourd'hui; la moyenne des décès parmi les survivants excède légèrement 6 pour cent par année, maintenant. L'âge moyen des survivants est aujourd'hui de 70 ans.

La dernière pensionnaire de la guerre de l'indépendance, Mme Phoebe M. Palmer, fille de Jonathan Woolley, qui servit dans la compagnie du New Hampshire, est morte le 25 avril 1911, à l'âge de 90 ans.

Mme Britannia W. Kemmon, de Washington, D.C., arrière-petite-fille de Martha Washington, et qui est morte dans le cours de l'année, a retiré une pension comme veuve d'un soldat, probablement qu'aucune autre personne dans l'histoire du service des pensions; elle a reçu \$50 par mois pendant près de 67 ans. Mme Kemmon était veuve du capitaine "Princeton" de la marine des États-Unis, qui fut tué le 28 février 1844 par l'explosion d'un canon du navire. Deux membres du cabinet du président Tyler furent tués en même temps que lui.

On continue à fêter

M. Rainville

LA VICTOIRE DE CHAMBLY-VERCHÈRES CÉLÈBRE A STE-JULIE ET A VARENNES.

Demain à Boucherville et dimanche à Chambly

La victoire remportée le 21 septembre par M. J. H. Rainville continue à susciter partout dans le beau comté de Chambly-Verchères de délicieuses manifestations de la joie du peuple. Ainsi lundi soir le nouveau député était l'objet d'une magnifique démonstration à Sainte-Julie. Une grande réception eut lieu à la salle publique. M. le notaire Lapierre s'y faisant l'interprète de tous donna lecture d'une splendide adresse où les électeurs affirmaient de nouveau à M. Rainville que tant qu'il resterait fidèle à son programme d'indépendance politique, eux le soutiendraient de leurs votes. Cette réception fut suivie d'un feu d'artifice où M. Rainville et quelques amis prononcèrent d'éloquentes discours.

Hier soir, c'était au tour des électeurs de Varennes d'acclamer leur nouveau représentant. La fête commença par une procession à travers les rues du paisible village qui était superamment paré pour la circonstance. A un certain moment, la voiture montée par M. Rainville eut une pièce de brisée en foule défila les chevaux et traîna elle-même la voiture jusqu'à la résidence de M. Payette, avocat où M. Rainville s'arrêta. La procession était précédée par l'Harmonie de Montréal qui sous l'habile direction de M. Hardy exécuta plusieurs belles marches.

A huit heures les électeurs de Varennes se réunirent à la salle du collège. M. Payette y prononça un discours bien senti où il fit ressortir le triomphe éclatant de M. Rainville. Celui-ci répondit en remerciant ses électeurs de leur chaleureux accueil et en promettant de toujours se montrer digne par sa conduite en Parlement de la marque de confiance qui lui avait été donnée. Il fut suivi de MM. Paul-Emile Lamarche député de Nicolet et Papineau-Mathieu, avocat.

Immédiatement après le discours de M. Payette, la fillette de M. G. Masson présenta à M. Rainville un magnifique bouquet de roses; c'était l'hommage des dames de Varennes à l'épouse de l'heureux vainqueur.

Après l'assemblée la procession se reforma et se rendit de nouveau à la résidence de M. Payette où eut lieu un splendide feu d'artifice qui se prolongea jusqu'à une heure fort avancée.

Demain soir, M. Rainville rencontrera les électeurs de Boucherville. Et dimanche prochain ce sera à Chambly. Canton qu'aura lieu une démonstration à laquelle on veut donner toutes les allures d'une manifestation régionale. Le "Devoir" publiera prochainement les noms des orateurs distingués qui accompagneront M. Rainville ainsi que l'heure du départ du convoi spécial qu'on organise à cet effet.

BOURSE DE MONTRÉAL

MM. L. C. Beaudin & Co, courtiers

104, rue St-François-Xavier nous fournissent le rapport suivant à 1230 hrs. p.m.